

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL  
ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ANNONCES - Bureau : 1, rue du Temple-Neuf

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le  
num., min. 1 fr. — Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. —  
Réclames 50 c., locales 30 c. — Mortuaires 20 c., locaux 14 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale, s'adresser  
aux Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève,  
Lausanne et succursales dans toute la Suisse

### ABONNEMENTS

SUISSE, franco domicile. 1 an 6 mois 3 mois 1 mois  
20.— 10.— 5.— 1.70  
ETRANGER : Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart des  
pays d'Europe et aux Etats-Unis, à condition de souscrire à la  
poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, les prix  
varient et notre bureau renseignera les intéressés  
TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POST. IV. 178

### Problèmes nationaux

## CONFUSIONS DÉPLORABLES

On se bat ferme à Genève pour la succession de MM. Léon Nicole et Jacques Dicker au Conseil national. On nous avait assuré, au début des hostilités, que la trêve des partis et l'union sacrée allaient se réaliser à la faveur du péril qui nous menaçait. Mais passé le danger — et l'est-il, grands dieux ! — voici qu'on se moque du saint. La campagne électorale genevoise rappelle les plus passionnées d'antan. Encore si l'on s'y affrontait à coups de programmes, mais dans chacun des trois camps, c'est les plus vaines questions de personnes qui constituent le fond des débats et des polémiques.

Dieu sait pourtant si nous aurions besoin de calme et de lucidité d'esprit pour aborder les lourds problèmes d'économie qui se dressent devant nous. Mais le système de l'élection parlementaire prouve, une fois de plus, qu'il est incapable de faire en sorte que les questions soient posées et résolues pour elles-mêmes. Il faut forcément qu'interviennent les querelles partisanses...

Beaucoup nous assurent, lorsque de temps à autre nous parlons de la nécessité de réformer notre système représentatif — à une assemblée ou les intérêts politico-économiques se mêlent dangereusement, il faut substituer une assemblée qui représente les intérêts des professions organisées et des branches de la production nationale — que c'est nullement là d'une nécessité absolue. Par la force des choses, disent-ils, la réforme se fait toute seule : le Conseil national est de plus en plus appelé à se préoccuper de questions économiques.

Sans doute, mais la présente élection de Genève ne montre-t-elle pas que, dans leur campagne comme par leur préparation, les candidats ne manifestent nullement la volonté d'être les représentants compétents de tel ou tel secteur de la vie économique et sociale du pays ?

Nous avons eu la curiosité de voir quelle était la profession de ces honorables candidats. Deux d'entre eux, le libéral et le socialiste, sont des avocats. Nous n'avons rien contre cette éminente profession, qui compte déjà un nombre respectable de représentants au parlement, mais enfin, est-elle qualifiée pour être quasi la seule à débattre des problèmes de l'heure ? Moins, les Vaudois, dans une même élection voici quinze jours, avaient eu la sagesse d'envoyer siéger à Berne deux représentants du monde paysan.

Le candidat radical est industriel et ceci démontre mieux s'éjà le sens du nécessaire. Mais où la confusion devient complète, c'est lorsque l'on voit un professeur de l'Université de Genève accepter le patronage d'un grand commerçant, zuricois au surplus. L'intellectuel dont il est question ici sait sans doute que le premier objet de l'intelligence est de « distinguer ». Que représentera-t-il donc à Berne s'il est élu ? Les intérêts des professions libérales ou celles du commerce en gros... ou en mi-gros ?

Il est vrai que les amis de M. William Rappard insistent sur le fait qu'il ne représentera que lui seul et qu'une voix comme la sienne est indispensable sous la coupole fédérale. Mais alors, c'est démontrer d'autant plus, à notre sens, les contradictions internes — pour ne pas dire plus — d'un régime représentatif qui oblige une personnalité de la culture et des hautes écoles à se faire commanditer par la branche de l'épicerie, pour être à même de se faire entendre dans les assemblées de la nation !

Quand nous parlons de la nécessité de faire de l'ordre en Suisse, plusieurs nous accusent insidieusement d'être les partisans d'un « ordre nouveau » que nous sommes loin au contraire d'approuver, pour la bonne raison que, pas plus d'ailleurs que nos contradicteurs, nous ne savons exactement ce qu'il pourra être. Mais on saisira, au vif, ici quel est l'ordre dont le retour s'impose en Suisse, indépendamment de toute influence extérieure : procéder dans notre vieille maison helvétique à une restauration exacte des notions d'autorité et de représentation, qui corresponde aux réalités nationales présentes et qui ne permette plus les confusions déplorables que nous venons de mentionner dans cet article.

René BRACHET.

Lire en dernière page :

## La catastrophe de Chillon a fait six victimes

### L'INGÉNOSITÉ DES LONDONIENS POUR FAIRE FACE AUX MENACES DE BOMBARDEMENT



A Londres, des bureaux de poste ambulants viennent d'être mis en service permettant, au cas où un bâtiment de poste serait atteint par des bombes, de le remplacer aussitôt dans son fonctionnement. M. W. S. Morrison, directeur général des postes, envoie un télégramme par le premier bureau ambulant en service.

### La France élève une protestation auprès du Japon

Des soldats nippons procèdent à Hanoï à des opérations de police

SAIGON, 26 (Havas-Ofi). — Communiqué officiel :

Dans la nuit du 25 au 26 septembre, les forces militaires japonaises ont procédé sans préavis à Hanoï et à Hai-Phong, à des opérations de police, comportant des barrages, des perquisitions et des arrestations. Une centaine de personnes chinoises et annamites ont été ainsi arrêtées. Les autorités françaises ont élevé une vigoureuse protestation contre ces opérations qui constituent, de la part du commandement japonais en Indochine, une violation indiscutable de la souveraineté, cependant garantie solennellement par le gouvernement japonais, dans tous les accords intervenus jusqu'ici entre lui et le gouvernement français.

Il y a eu 50 arrestations de Chinois

TOKIO, 27. — L'agence Domei communiqué :

Les forces expéditionnaires japonaises en Indochine française ont procédé vendredi matin à l'arrestation de plus de 50 Chinois de tendance nipponophile à Hai-Phong et à Hanoï.

Ces Chinois avaient pénétré secrètement en Indochine juste avant l'arrivée des Japonais en Indochine du sud.

### APRÈS UNE PÉRIODE DE PAUSE

## LES NÉGOCIATIONS FRANCO-ALLEMANDES SERAIENT EN VOIE DE REPRENDRE

Le voyage significatif de M. Benoist-Méchin à Vichy

Notre correspondant de Vichy nous télégraphie :

La vie politique, assoupie depuis plusieurs semaines à Vichy, s'est brusquement réveillée avec l'arrivée de M. Jacques Benoist-Méchin et du conseiller de l'ambassade du Reich à Paris, M. Rahn. Le jeune secrétaire d'Etat à la vice-présidence du conseil s'est entretenu hier avec le maréchal Pétain et l'amiral Darlan qui l'a retenu à déjeuner avec lui, ainsi que les ministres d'Etat Romier et Moysset.

Dans les milieux bien informés, on se défend d'attacher une importance exceptionnelle à la présence de M. Benoist-Méchin et l'on rappelle qu'il a l'habitude de franchir la ligne de démarcation chaque fin de semaine pour faire son rapport au gouvernement.

Cette fois-ci, cependant, il semble que sa visite puisse donner lieu à des développements plus importants et l'on soulignait hier soir à ce propos qu'avant de quitter la capitale, M. Benoist-Méchin avait été reçu par

l'ambassadeur Abetz lequel venait de rentrer d'un voyage en Allemagne.

L'opinion des milieux informés est qu'en raison des succès enregistrés en Russie, le Reich se trouve maintenant en voie d'être libéré de certaines préoccupations immédiates et qu'il lui est dès lors possible de s'intéresser à nouveau aux problèmes diplomatiques et en premier lieu à celui des rapports franco-allemands.

Sans aller jusqu'à dire que M. Benoist-Méchin soit porteur de propositions concrètes, il est sans doute permis de supposer que les négociations franco-allemandes vont connaître un regain d'activité dans les semaines qui vont suivre. Le jeune secrétaire d'Etat à la vice-présidence du conseil est, assure-t-on, en mesure d'informer exactement le gouvernement français des intentions qu'on nourrit à Berlin à l'égard de la France. Sa présence au conseil des ministres d'aujourd'hui, si normale qu'elle soit, n'en est pas moins interprétée comme un signe précurseur de la reprise des pourparlers franco-allemands suspendus depuis juin dernier.

### LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

## Fin de semaine au Conseil national

Les embarras de la majorité

L'amorce d'un débat sur l'accord germano-suisse

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Il y avait encore quatorze élus inscrits vendredi matin, pour le débat sur les prix et les salaires. Le président fit marcher la guillotine après le quatrième et les dix autres en furent pour rentrer leur discours. Il leur reste toujours la ressource d'en placer le texte dans la gazette de leur village et, comme cela, tout le monde sera content.

Un exposé de M. Jean Humbert...

L'un des quatre orateurs encore admis à la tribune fut M. Jean Humbert, député libéral neuchâtelois qui, en somme, a soutenu la thèse du Conseil fédéral. L'adaptation, a dit en substance l'orateur, doit se faire par un relèvement des salaires. Il serait dangereux d'imposer, dès maintenant, à la Confédération des charges financières qui finiraient par excéder ses possibilités.

On pensait qu'une fois le débat terminé, le Conseil national se prononcerait sur la résolution présentée par la commission des pleins pouvoirs et sur la proposition Huber. Il n'en fut rien. Divers groupes ayant exprimé le désir d'examiner la situation qui résulte de cette longue discussion, la Chambre a renvoyé son vote à mardi. Cette décision peut paraître sans importance ; en réalité voici ce qu'elle signifie.

La commission des pleins pouvoirs a présenté un vœu, un simple vœu invitant le Conseil fédéral à revenir sur sa détermination de mettre à la charge des consommateurs les deux centimes supplémentaires que le producteur touchera pour le litre de lait. M. Huber, par sa proposition, tend à donner à ce vœu le caractère d'une véritable motion. En l'acceptant, le Conseil national désavouerait en quelque sorte le gouvernement, surtout après les déclarations de MM. Stampfli et Wetter, à la séance de jeudi soir. Et si le Conseil fédéral passait outre, l'opposition en tirerait un fameux argument pour sa campagne en faveur de l'initiative des « sept ou neuf » et surtout pour l'élection du gouvernement par le peuple.

Les groupes de la majorité examinèrent donc quelle attitude ils peuvent prendre après avoir entendu les raisons de l'autorité responsable. On le voit, le texte bénisseur voté, il y a une semaine, par la commission des pleins

pouvoirs, n'était pas aussi innocent qu'il en avait l'air et l'on comprend mieux maintenant pourquoi certains adversaires de la politique actuelle du Conseil fédéral ont pu s'y rallier. Ils avaient pris soin de poser une chausse-trappe sur le terrain où ils voulaient entraîner l'assemblée.

... et un autre de M. Albert Rais

En fin de séance, le Conseil national a entendu un exposé de M. Rais, député radical neuchâtelois, sur les 22<sup>me</sup> et 23<sup>me</sup> rapports du Conseil fédéral concernant les mesures de défense économique. M. Rais s'est attaché surtout à commenter l'accord commercial germano-suisse du 18 juillet 1940.

Il s'agit là, à son sens, d'un arrangement capital, vital pour notre économie, puisque l'Allemagne est en mesure de contrôler toutes nos exportations. Le but essentiel des négociations, qui n'ont pas duré moins de huit mois, fut d'assurer à la Suisse le charbon et les matières premières nécessaires à son industrie et sans lesquelles des masses d'ouvriers seraient condamnés au chômage. Parmi ces matières premières, il y a le fer et les huiles minérales. Mais l'agriculture, elle aussi, a besoin des importations de produits allemands, par exemple les semences de blé, d'orge et d'autres céréales et les potasses pour les engrais.

On a reproché à nos négociateurs d'avoir accepté des prix trop élevés pour les marchandises allemandes. Ce reproche n'est pas justifié. Les produits allemands nous sont livrés au prix du marché mondial et si nous pouvions les obtenir ailleurs, ce ne serait pas à des conditions plus favorables.

On a dit aussi que la Suisse avait dû faire « des concessions ». C'est vrai. Mais comment veut-on que l'Allemagne nous fournisse des marchandises et des produits dont elle a elle-même un urgent besoin pour la conduite de la guerre si nous ne lui offrons, en compensation, que notre superflu ? Sans doute, nous exporterons, par année, 10,000 tonnes de bétail, mais nos voisins du nord en abattent 4,800,000. Le bétail suisse représente donc à peine la viande consommée en deux jours. Nous fournirons aussi du lait condensé qui est un article classique d'exportation.

(Voir la suite en sixième page)

### A propos du récent et trop prudent discours

## UNE OPINION « JEUNE » de M. Celio SUR LE PERCEMENT DU CANAL DU RHÔNE AU RHIN

Il faut entreprendre le creusage immédiatement

Un des jeunes gens qui ont participé au camp de Bussigny avec l'équipe neuchâteloise nous envoie l'intéressant article ci-dessous :

Le moins qu'on puisse dire est que la récente déclaration de M. Celio au sujet du canal transhelvétique a provoqué chez les jeunes gens une profonde déception en même temps qu'un certain malaise. Réactions qui s'expliquent fort bien d'ailleurs, puisque les paroles de notre ministre des communications ont prouvé, une fois de plus, qu'on n'avait pas encore pu se défaire en haut lieu des habitudes « pépères » dont Berne elle-même nous promettait, il n'y a pas si longtemps, la disparition.

Qu'il faille être prudent, la jeunesse est la première à s'en rendre compte, mais ce qu'elle a peine à admettre, c'est qu'au nom de cette prudence routinière on finisse par tuer peu à peu tout enthousiasme et toute initiative. Malgré tout le respect que nous avons pour M. Celio, nous nous permettons de penser que la « poésie », qu'il n'a pas l'air de goûter beaucoup, est un élément qui doit aussi avoir sa part dans une œuvre comme le canal transhelvétique.

Il nous semble faux de vouloir toujours tout subordonner à l'économie et à la finance et de ne raisonner qu'avec des chiffres et des statistiques. Notons que, dans le cas présent, le côté sentimental et le côté matériel se complètent harmonieusement puisque, d'une part, le canal a su provoquer l'enthousiasme et que, d'autre part, des ingénieurs et des économistes très compétents le considèrent comme une œuvre parfaitement rentable et d'une nécessité urgente.

Reste maintenant l'aspect diplomatique du problème qui est loin d'être aussi compliqué que le discours de mercredi le laisse entendre. En effet, si M. Berthelot, secrétaire d'Etat français aux communications, a déclaré : « La liaison Lausanne-Bâle ne dépend pas de nous et les deux mil-

liards (francs français) que nous coûterait l'aménagement du Haut-Rhône, de Lyon à la frontière, seraient bien mal utilisés s'ils ne devaient servir qu'à nous procurer le trafic de la Suisse romande », il a poursuivi : « On peut dire que notre décision dépend en première ligne de la décision suisse. Nous ne ferons rien sur le Haut-Rhône avant d'être fixés sur ce point. »

Ces dernières paroles ont une valeur toute particulière ; pour quoi a-t-on cru bon de les passer sous silence ? Nous devrions saisir l'occasion qui nous est ainsi donnée d'affirmer notre volonté de collaboration et de faire le geste que la France attend de nous. Ce ne sont certes pas des mots marquant autant d'hésitation que ceux qui furent prononcés mercredi dernier par le représentant du Conseil fédéral qui décideront nos voisins à poursuivre leur effort. Si nous sommes bien renseignés, le maréchal Pétain aurait fait savoir qu'il était d'accord avec l'aménagement du Rhône, mais nous comprenons, quant à nous, que son gouvernement ne veuille pas dépenser deux milliards pour procurer un bénéfice supplémentaire aux C. F. F.

Il y a une certaine injustice de notre part à vouloir à tout prix que la France vaincue et affaiblie agisse la première, alors qu'épargnés par la guerre nous disposons encore de tous nos moyens d'action. Il faut qu'on se rende compte que le siècle de la parole est mort tout autour de nous, que la discussion est un vain luxe et qu'on juge les peuples à leurs actes.

Le camp de Bussigny a fait beaucoup plus pour le canal que tous les pourparlers engagés jusqu'à aujourd'hui. C'est pourquoi nous répétons que le seul moyen d'aboutir à une solution rapide est la mise en chantier immédiate du tronçon suisse et l'ouverture de négociations sérieuses avec la France. Il faut creuser et discuter simultanément.

André JACOPIN.

## LA BATAILLE SUR LE FRONT RUSSE

Le commandement allemand enverra-t-il un ultimatum à Vorochilov pour que cesse la résistance de Leningrad ?

### Vers la destruction des dernières forces soviétiques à l'est de Kiev

MILAN, 26. — Le journal catholique « Italia » croit que le haut commandement allemand enverra prochainement un ultimatum au maréchal Vorochilov, l'invitant à cesser la résistance inutile de Leningrad, comme il le fut fait pour Varsovie.

### Vers la destruction des dernières forces encerclées

BERLIN, 26 (D.N.B.). — Le haut commandement de l'armée annonce : La destruction des dernières forces ennemies encerclées à l'est de Kiev est prochaine. Le nombre des prisonniers a atteint 574,000 et s'accroît sans cesse. Le matériel de guerre pris est incalculable.

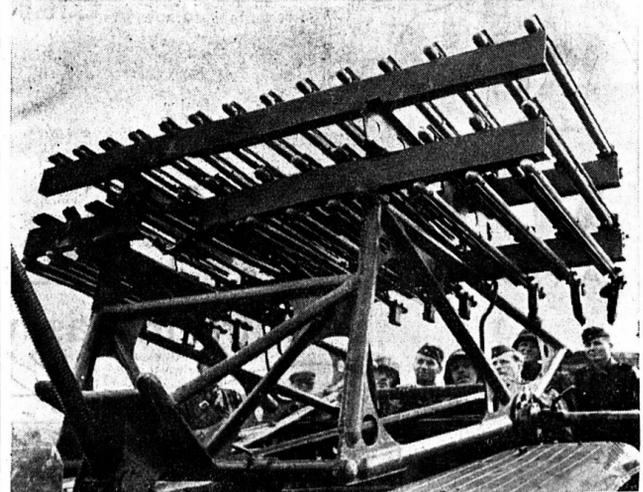
### Une mise au point russe sur la bataille de Kiev

MOSCOU, 26 (Tass). — Un communiqué publié par le bureau d'information soviétique dit notamment :

Les Allemands annoncent la prise dans le secteur de Kiev de 570 chars soviétiques et 380,000 prisonniers. Ils ne s'emparèrent et ne détruisirent pas 570 chars et ne firent pas 380,000 prisonniers. Une lutte acharnée continue sur le front de Kiev. Il est incontestable que les Allemands y ont la supériorité

des forces. Pour le moment, il est difficile de dire comment s'achèvera cette lutte. Bien entendu, le plan des Allemands est de prendre des milliers de prisonniers et des centaines de chars. Mais il leur reste encore à réaliser ce plan et le seul désir des Allemands est l'oin d'être suffisant pour sa réalisation.

(Voir la suite en dernières dépêches)



Un lanceur de grenades automatique des plus singuliers est tombé entre les mains des Allemands. Cet engin lance automatiquement 42 grenades.

**A LOUER**

**LOGEMENT**  
(Neubourg) de trois pièces et cuisine, dépendances, 1er étage. S'adresser à l'atelier, Neubourg 26.

**Gérance des bâtiments**  
HOTEL COMMUNAL  
Bureau No 29 - Tél. 5 27 28

A louer tout de suite ou pour époque à convenir :  
Trésor, petit magasin, Saint-Nicolas, 5 chambres, baign, jardin, chauffage central.  
Faubourg du Lac, 5 chambres, Bâtiments, 4 chambres, remis à neuf.  
Guillaume-Farel, 3 chambres, Liserons, 2 chambres, jardin.  
Fontaine-André, 3 chambres, baign, chauffage central, boiler.  
Petits-Chênes, 4 chambres, jardin.  
Terrains industriels avec et sans vole ferrée.  
Divers locaux. \*

**ETUDE WAVRE**  
NOTAIRES  
Palais Rougemont  
Téléphones No 6 10 68

Immédiatement :  
TRÉSOR : six chambres, baign et central.  
BEAUX-ARTS : cinq et six chambres, confort.  
COQ-D'INDRE : huit chambres, baign et central.  
ESCALIERS DU CHATEAU : six chambres, confort.  
EVOLE : six chambres, baign et central.  
MALLIEFERE : quatre ou cinq chambres, confort.  
CRET-TACONNET : huit chambres, baign, central et jardin.  
CHAVANNES 13 : une chambre et cuisine.

24 décembre :  
TRÉSOR : deux chambres.  
SAINT-NICOLAS : trois chambres, confort.  
RUE POURTALES : pignon de deux chambres.  
Caves, garages, entrepôts et garde-meubles.

Pour décembre, à louer, rue des Berolles 1, un

**appartement**  
de trois chambres, cuisine et dépendances, 3me étage. — S'adresser : Foyer féminin rue Louis-Favre 7, tél. 5 19 17.

**Beau trois pièces moderne et un grand studio-atelier**  
disponibles en ville.  
Ecrire à Case postale 29,627, Neuchâtel. \*

A louer au Faubourg de la Gare

**beau local**  
à l'usage de magasin. — Etude Bailod et Berger. Tél. 5 23 26.

**Etude Coulon & Ribaux**  
Notaires et avocat  
BOUDRY  
Téléphone F 40 34

**A LOUER**  
BOUDRY  
Logements trois et quatre pièces, baign, dépendances.  
Logement de deux pièces et dépendances. P 1171 N

**A louer à des conditions avantageuses :**  
FONCTIONNAIRE : quatre chambres et dépendances, confort.  
RUE DE L'HOPITAL : quatre chambres et dépendances, chauffage central.  
RUE DU CHATEAU : cinq chambres et dépendances.  
RUE DU MUSÉE : sept chambres et dépendances, confort, balcon, ascenseur.  
S'adresser Etude Jeanneret et Soguel, Môle 10.

**Gressier**  
A louer logement de trois pièces, terrasse, dépendances, eau, électricité, etc. Prix : 40 fr. Adresser offres écrites à N. T. 263 au bureau de la Feuille d'avis.

**ETUDE**  
Baillod & Berger  
Pommier 1 - Tél. 5 23 26

**A LOUER :**  
POUDRIERES : beaux trois et quatre pièces, baign, central, bien situés.  
SABLONS : beaux appartements de trois chambres, baign, central général, bien situés.  
LOCAUX à l'usage de bureaux, magasins, dépôts.

**ETUDE BRAUEN**  
NOTAIRES  
Hôpital 7 - Tél. 5 11 93

**A LOUER, pour entrée à convenir :**  
Passage Saint-Jean : 6 chambres, confort.  
Serre : 6 chambres, confort, prix avantageux.  
Faubourg du Lac : 6 chambres, Bâtim. : 6 chambres.  
Champévèryes : 3, 5 et 10 chambres, confort.  
Evoles : 3 et 6 chambres, confort.  
Colombière : 4 chambres, confort.  
Sablons : 4 et 5 chambres, confort.  
Qual Godet : 4 et 5 chambres.  
Pourtales : 4 chambres.  
Seyon : 5 chambres.  
Mouillins : 1 à 5 chambres.  
Château : 1 chambre.  
Terre : 2-3 chambres.  
Temple-Neuf : 3 chambres.  
Fleury : 1 et 3 chambres.  
Ermitage : 3 chambres et jardin.  
Cave, ateliers, garde-meubles.  
Place du Marché : magasins.

**Prébarreau**

Joli petit appartement de trois chambres complètement remis à neuf. Prix Fr. 40.—. Disponible tout de suite.  
Etude Ed. Bourquin, Terreaux 9.

A louer appartements modernes

de trois pièces, chauffage général. Conditions très avantageuses. Ecrire sous B. Z. 139 au bureau de la Feuille d'avis.

**Belleive, Saars 6**  
joli appartement trois pièces, tout confort, à remettre pour le 24 octobre. — S'adresser Saars 6, 1er à droite. \*

**A louer à Valangin**  
appartements de deux chambres, cuisine et dépendances. Prix avantageux. Etude Bailod et Berger. Tél. 5 23 26.

**local**  
pour entropôt ou atelier. Bas prix. S'adresser : Grand'Rue 9, 3me étage.

**MAGASIN DANS LA BOUCLE**, avec arrière-magasin et bureau, à louer pour Saint-Jean. — Etude G. Etter, notaire, 7, rue de la Serre.

A louer tout de suite ou pour époque à convenir.

**appartement**  
de quatre pièces, 1er étage, loggia, dépendances. S'adresser pour visiter au rez-de-chaussée, à droite, Vieux-Châtel 27.

**BOUDRY**  
Dans villa tranquille, joli logement de deux grandes pièces, cuisine et toutes dépendances. Chauffage central général (possibilité de chauffage indépendant) ; grand jardin, tram à proximité, libre tout de suite. J. Bonet, Boudry, tél. 6 40 02.

**Sablons - Boine**  
A louer tout de suite un ancien appartement modernisé de quatre ou cinq pièces, à famille tranquille et soignée. 1er étage. Loggia couverte avec vue étendue. Tél. : 5.31.87. \*

**Atelier et entropôt**  
sont à louer, à Fontaine-André. S'adresser : Goffin, Vieux-Châtel 17. \*

**BEL-AIR**  
A louer immédiatement ou pour époque à convenir appartement de cinq chambres, cuisine, chambre de bonne, baign, chauffage par étage. Vue, Belle situation. Prix avantageux. S'adresser Caisse Cantonale d'Assurance Populaire, Môle 3, Tél. 5 14 92. \*

A louer sur bon passage un

**MAGASIN**  
S'adresser à Gérances Bonhôte, Sablons 8, Tél. 5 31 87. \*

A louer quatre pièces modernes, chauffées, dans une villa locative. Gérances Bonhôte, Sablons 8. Tél. 5 31 87. \*

**A louer à Hauterive**  
un logement, rez-de-chaussée de trois pièces, véranda, salle de baign, chauffage central, eau chaude. S'adresser : W. Kraus, villa Annita, Rouges-Terres 17. \*

**A BELLERIVE**  
(BAS DU MAIL)  
quatre pièces. Frigorifique. Cuisinière électrique. Machines électriques à la buanderie. Chauffage général. Eau chaude. Loggia. Conclerge. S'adresser Bureau HOEDEL, architecte, Prébarreau 23. \*

**ETUDE CLERC**  
NOTAIRES  
Rue du Musée 4 - Tél. 5 14 69

**A LOUER, IMMEDIATEMENT :**  
Rue Desor : quatre et cinq chambres, baign, central. Neubourg : logement de deux chambres.  
Faubourg de l'Hôpital : quatre chambres, baign, central. Route de la Côte : magasin.  
Rue du Bassin : magasin.  
Rue Saint-Honoré : quatre chambres.  
Passage Max Metron : cinq chambres, chambre de baign, chauffage central.  
Parcs : trois chambres et cuisine.

24 DÉCEMBRE :  
Evoles : côté lac, six pièces et deux mansardes, cheminées, confort moderne, véranda et jardin.  
Evoles : petit logement de trois pièces, cuisine et baign.

**Quartier de l'Université**  
quatre pièces, chambre de bonne habitable, chauffage général, conclerge. S'adresser au bureau HOEDEL, architecte, Prébarreau 23.

**Parcs 84**  
un 2me étage, trois chambres.

**Parcs 55**  
un rez-de-chaussée, de trois chambres.

**Vieux-Châtel 29**  
un 2me étage, quatre chambres. S'adresser chez Manfrini, Brévards 9. Tél. 5 18 35. \*

**Bel appartement**

à louer pour le 24 décembre ou pour époque à convenir, de trois chambres, loggia, tout confort. Vue, soleil, bas de la ville. — Demander l'adresse du No 224 au bureau de la Feuille d'avis.

**Quai des Alpes**  
A louer pour le 24 décembre ou plus tôt, Beaux-Arts (côté lac), bel appartement de cinq pièces et dépendances, tout confort, vue magnifique. — Adresser offres écrites à Q. A. 209 au bureau de la Feuille d'avis. \*

**Appartements**  
de deux et trois pièces, garages et locaux divers. Etude René Landry, notaire, Concert 4 (Tél. 5 24 24).

**Beau logement**  
de quatre pièces et dépendances, tout confort, chauffage assuré, à louer pour tout de suite ou époque à convenir. Prix modéré. — S'adresser avenue des Alpes 24.

**PESEUX**  
bel appartement de trois chambres dans villa tranquille et bien située ; confort moderne, balcon, chauffage général. A louer pour le 24 décembre, éventuellement plus tôt. S'adresser à H. Merz, Verger 4, Pesieux. Tél. 6 14 62.

A louer à personnes tranquilles

**rez-de-chaussée**  
trois chambres et dépendances au grand soleil, terrasse, vue sur le lac et les Alpes, jardin. S'adresser Beutregard 5, Serrières.

A louer bel

**appartement**  
meublé, de deux ou quatre chambres, confort moderne et vue sur le lac. — Demander l'adresse du No 251 au bureau de la Feuille d'avis.

**Saint-Nicolas**  
A louer pour le 1er novembre ou époque à convenir, magnifique appartement de trois pièces et confort, jardin, situation très ensoleillée. S'adresser Etude Wavre, notaires, Chavannes No 11.

**PETIT LOGEMENT**  
d'une chambre et cuisine, pour le 30 septembre.

4 chambres, chambre haute, bain et jardin, à louer tout de suite ou pour époque à convenir. — R. Brasey, Petits-Chênes 5. \*

**Au Chânet**  
dans villa de deux appartements, à louer pour le 24 décembre un 1er étage de cinq chambres, baign et dépendances, vue magnifique. S'adresser chez Manfrini, Brévards 9, Tél. 6 18 35.

**CHAMBRES**

Chambre indépendante, rue Matile 45, 1er étage, à gauche. \*  
Chambre indépendante, soleil, Faubourg Hôpital 42, 3me. Près de la gare

**belle chambre**  
meublée, soleil, baign, un ou deux lits, véranda, sur désir, part à la cuisine. — Demander l'adresse du No 269 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer une

**belle chambre**  
pour monsieur, au centre de la ville, avec eau courante, chauffage central. Entrée indépendante. S'adresser Photo Amerikan, vis-à-vis de la poste.

**Charmante petite chambre meublée**  
à louer dans immeuble neuf d'un joli quartier de la ville. Prix : 30 fr. par mois, chauffage et un bain par semaine compris. — Chez Mme Rime, Fest-Pontarlier 3.

**la Résidence**  
Etude Bailod et Berger. Téléphone 5 23 26.

**Chambre-studio**  
Confort, ascenseur. Faubourg de la Gare 13, 4me étage.

CHAMBRES dont une indépendante, avec ou sans pension. Beaux-Arts 21, 2me étage.

Belle chambre indépendante. Etoile 7, 2me étage.

Belle chambre meublée au soleil (indépendante) pour dame ou monsieur sérieux. Faubourg de l'Hôpital 26, 1er étage. \*

Belles chambres, meublées ou non, avec ou sans cuisine. Euguenin, Terreaux 7. \*

A louer à jeune homme sérieux

**JOLIE CHAMBRE**  
avec vue sur le lac, confort. S'adresser qual Philippe-Godet, 3me à gauche, vis-à-vis du garage nautique.

Belle chambre, avec ou sans pension. Mme Dreyer, Bassin No 12. \*

Chambre meublée pour dame ou demoiselle. Seyon 10, 3me.

Belle chambre à louer, confort. Manège 6, 2me étage.

Jolie

CHAMBRE MEUBLÉE au soleil, vue sur le lac. Prix modéré. — Orlandi, Evoles 35.

Jolie chambre, Mme Guye, Coulon 12. Prix modéré.

**PENSIONS**  
On offre à dame

**chambre et pension**  
dans maison confortable. — Adresser offres écrites à M. P. 206 au bureau de la Feuille d'avis.

**deux garçons**

Dans une bonne famille, on prendrait en pension, à prix modéré, un ou

âgés de 12 à 15 ans, qui désirent suivre les écoles d'Oiten et apprendre la langue allemande. — Adresser offres écrites à B. U. 261 au bureau de la Feuille d'avis.

**Demoiselle**

Suisse allemande, cherche famille distinguée, où elle aurait l'occasion de se perfectionner pendant deux mois dans la langue française, tout en suivant l'école. (Vie de famille, pas de pension). — Ecrire sous chiffres Z. O. 3394 à Mosse Annonces, Zurich.

Infirmière diplômée offre

**résidence confortable**  
et soins dévoués à personnes convalescentes ou malades. Adresser offres écrites à V. Z. 250 au bureau de la Feuille d'avis.

**Pension tranquille**  
Nourriture soignée, pour dames âgées. Prix avantageux. Demander l'adresse du No 211 au bureau de la Feuille d'avis.

**Pension-famille**  
est offerte à jeunes gens, éventuellement avec chambre. Prix modérés. — S'adresser à Mme G. Monney-Pellaton, Faubourg de la Gare 1, rez-de-chaussée, Neuchâtel.

**DEMANDES A LOUER**

Retraité cherche à louer pour

**mars-avril 1942**  
gentil appartement trois ou quatre pièces, avec jouissance du jardin, à Corcelles, Pesoux ou Colombier.

Adresser offres écrites avec tous renseignements utiles à A. Z. 271 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer

**appartement ou villa**  
de six ou sept pièces, chambre de baign, de bonne et dépendances, à Neuchâtel ou environs. Immédiats. Dernier confort et dégagement. — Adresser offres écrites sous chiffres R. H. 199 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer, pour tout de suite, en ville ou à proximité,

**petite maison**  
avec jardin, verger et dépendances. Adresser offres écrites à T. L. 235 au bureau de la Feuille d'avis.

**appartement meublé**

quatre ou cinq pièces. Tout confort. Long séjour. — Mme Band, Temple-Neuf 3.

**Bureaux**

trois ou cinq pièces, sont demandés. Offres détaillées sous chiffres P. C. 205 au bureau de la Feuille d'avis.

**OFFRES D'EMPLOIS**

**Menuisier**  
trouverait emploi immédiatement. — Adresser offres écrites à C. H. 260 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande un

**porteur de lait**  
R. Balmer, Fenin.

Maison de Neuchâtel cherche ouvrière

**tailleuse**  
connaissant le travail de tailleur pour dames et messieurs. Adresser offres écrites à T. B. 287 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande

**cuisinière**  
capable et

**femme de chambre**  
pour ménage soigné. Bons gages et place stable. — Adresser offres écrites avec références à S. U. 268 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche, pour entrée immédiate, jeune homme comme

**commissionnaire**  
nourri et logé. Gages Fr. 20.—. Offres à Boulangerie Villor, Cormondrèche. Tél. 6 14 60.

L'Observateur de la Presse, Bâle 1. Case postale (ci-dessus Lucerne) vous indique promptement toute

**PLACE VACANTE**  
pouvant vous intéresser. Demandez ses conditions gratuites.

On demande pour le 10 octobre une

**JEUNE FILLE**  
âgée de 20 à 22 ans, sérieuse et propre et aimant les enfants. Faire offres avec photographie à Mme René Graber, lingerie centrale, le Locle.

On cherche une

**JEUNE FILLE**  
pouvant coucher chez elle, pour travaux de ménage dans famille avec enfants, à Auvier. — Faire offres écrites sous chiffres G. E. 248 au bureau de la Feuille d'avis.

Fabrique de parfumerie et produits chimiques

**cherche dépositaire**

dans différents lieux de la Suisse romande. Vente d'articles recherchés en ce moment. Occupation agréable pour messieurs ou dames disposant de quelques heures par jour. Capital nécessaire : Fr. 500.— à 5000.—, selon étendue du rayon.  
Offres détaillées sous chiffres N 6633 à PUBLICITAS, Neuchâtel. SA 19378 B

Importante maison de la branche denrées coloniales cherche une jeune

**VENDEUSE**

connaissant bien la branche. — Les offres, avec copies de certificats, références, photographie et prétentions de salaire, sont à adresser sous chiffres C. A. 262 au bureau de la Feuille d'avis.

**TECHNICIEN-HORLOGER**

de première force, organisateur, ayant l'habitude des responsabilités, serait engagé par importante maison. Age maximum : 35 ans.  
Offres avec références sous chiffres W 21,975 U à Publicitas, Bienne. A 19422 J

**Faiseurs d'étampes mécaniciens-outilleurs**

trouveraient tout de suite un engagement à la

**BULOVA WATCH COMPANY**  
9, rue Weissenstein, Bienne

**Mécaniciens - outilleurs**

de première force, pour outillage de précision et fabrication de jauges par procédé moderne, sont demandés. Places stables. Entrée immédiate ou à convenir.

**Fabrique d'Assortiments Réunies, succursale «C»**  
Département : JAUGES CARY, LE LOCLE

**DEMANDES D'EMPLOIS**

**Dessinateur - horloger**

très capable, cherche changement de situation. Bonnes références à disposition. — Ecrire sous chiffres P. A. 246 au bureau de la Feuille d'avis.

**Tonnellier-caviste**

(32 ans), cherche place stable. S'adresser à Florian Perret, Saint-Etienne 2, Colombier.

**à la campagne**

Petits gages, mais bons soins demandés. — S'adresser à C. Sommer, Krumholzbad, Dürngraben (Emmenthal).

**Couturière**

pour hommes et garçons se recommandant pour travail en journées ou à la maison. — Germaine Frasse, couturière pour garçons, Champ-du-Moulin.

**Coiffeuse**

connaissant bien son métier cherche place. — Adresser offres écrites à A. B. 265 au bureau de la Feuille d'avis.

**Infirmière**

diplômée cherche occupation auprès d'un médecin ou d'un dentiste. — Adresser offres écrites à D. P. 241 au bureau de la Feuille d'avis.

**APPRENTISSAGES**

Maison de commerce de la place engagerait immédiatement un

**apprenti**

Faire offres à Case 198, Neuchâtel.  
Importante maison de la place engagerait immédiatement

**apprenti (e)**

de commerce. Faire offres à case transit 1272, à Neuchâtel.

**Apprentie**

Bureau de la place demande une apprentie, entrée immédiate. — Offres à case 723, Neuchâtel 1.

**AVIS DIVERS**

**Cercle des Travailleurs Neuchâtel**

Les membres du Cercle des Travailleurs qui désirent accompagner la bannière à la Landsgemeinde de dimanche 28 septembre sont priés de se rencontrer à 14 heures à la Place de la Gare.

**Beau choix de cartes de visite**

au bureau du journal

**REMERCIEMENTS**

Profondément touchés par la sympathie qui leur a été témoignée, M. Fritz MULLER et ses enfants expriment leur gratitude à tous ceux qui ont pris part à leur grand deuil. Un grand merci pour les nombreux envois de fleurs.  
Serrières, 25 septembre 1941.

**Antiquités**

MEUBLES - PENDULES GRAVURES, etc.  
Achat - Vente - Evaluations  
SCHNEIDER, Evoles 9

**Bureau de comptabilité**

**H. Schweingruber**  
Expert-comptable  
Fbg-Hôpital 12 Tél. 5 26 01

**Organisation - Tenue**

**Contrôle - Revision**

**LA MODE d'à présent**

Très chic relevé coiffant jeune, en feutre souple, élégante garniture jersey 16.50

Très coiffant et chic, ce chapeau se distingue par son bord en feutre double et une garniture 18.50 de voilette

**LA VOQUE**  
Silhouette mexicaine en feutre lapin. Se fait en noir, 19.50 marine et teintés mode

**AU LOUVRE**  
LA NOUVEAUTÉ S. A. - NEUCHÂTEL  
Votre magasin préféré

**REMERCIEMENTS**

Profondément touchés par la sympathie qui leur a été témoignée, M. Fritz MULLER et ses enfants expriment leur gratitude à tous ceux qui ont pris part à leur grand deuil. Un grand merci pour les nombreux envois de fleurs.  
Serrières, 25 septembre 1941.

**Antiquités**

MEUBLES - PENDULES GRAVURES, etc.

Administration: 1, rue du Temple-Neuf
Rédaction: 3, rue du Temple-Neuf
Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi
La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20% de surcharge

Les avis mortuaires, tardifs, urgents et les réclames sont reçus jusqu'à 3 h. du matin
Sonnette de nuit: 3, rue du Temple-Neuf

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHÂTEL

Cours de français

organisés par la Commission scolaire à l'intention des jeunes filles de langue allemande qui sont en place à Neuchâtel

Durée du cours: 5 mois, à raison de 4 heures par semaine, soit au total 80 heures.
Les leçons ont lieu de 16 à 18 heures, au collège de la Promenade, le lundi et le mercredi.
INSCRIPTIONS: Jeudi 2 octobre, de 14 h. à 17 h., au collège de la Promenade, 1er étage, salle No 16.
Les cours commenceront lundi 6 octobre.
EGOLAGE: Fr. 15.-, payables au moment de l'inscription.

Le directeur des Ecoles primaires.

Université de Neuchâtel
Lettres - Sciences - Droit - Théologie

OUVERTURE du semestre d'hiver 1941-1942 15 octobre

Les cours commenceront le jour même, en même temps que les immatriculations et inscriptions.

Du 1er au 15 octobre: sessions d'examens

COMMUNE D'AUVERNIER

AVIS

Etablissement de la double voie Boudry-Auvernier

Le plan de l'ouvrage et le plan d'expropriation déposés par la direction du 1er arrondissement des Chemins de fer fédéraux, ainsi que le tableau des droits à exproprier pour l'ETABLISSEMENT DE LA DOUBLE VOIE BOUDRY-AUVERNIER sont soumis à une enquête de trente jours dès ce jour, au bureau communal d'Auvernier, où chacun peut en prendre connaissance.

1. Conformément à l'art. 30 de la loi fédérale sur l'expropriation, du 20 juin 1930, la commune d'Auvernier fait savoir aux intéressés qu'ils ont à lui communiquer dans ce délai, par écrit et motivées:

- a) leurs oppositions à l'expropriation; leurs demandes fondées sur les articles 7 à 10 de la loi;
b) leurs demandes tendant à une modification du plan;
c) leurs prétentions à une indemnité, à peine des conséquences indiquées aux art. 38 à 41 de la loi.

2. Si l'expropriation porte atteinte à des baux à loyer ou à ferme qui ne sont pas annotés au registre foncier, les bailleurs sont tenus d'en informer, sitôt après réception de l'avis, leurs locataires ou fermiers. Ceux-ci sont astreints à produire leurs réclamations conformément à l'art. 37 de la loi.

A partir du dépôt public des plans, il n'est plus permis à l'exproprié de faire, sans le consentement de l'expropriant, des actes de disposition, de droit ou de fait, susceptibles de rendre l'expropriation plus onéreuse.

Auvernier, le 25 septembre 1941.

CONSEIL COMMUNAL.

VILLE de NEUCHÂTEL

Bains du lac

Les établissements de bains du lac seront fermés dès lundi 29 septembre.
Direction de police.

IMMEUBLES

L'INTERMÉDIAIRE Neuchâtel

VOUS DESIREZ: Acheter ou vendre un immeuble Remettre ou reprendre un commerce Régler amiablement n'importe quel litige ADRESSEZ-VOUS A L'INTERMÉDIAIRE Seyon 6 - Tél. 5 14 76



LES MAISONS

grandes ou petites s'achètent ou se vendent grâce à la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

A vendre, très bon marché.

belle villa

de douze chambres, tout confort, jardin d'agrément et arbres fruitiers 5000 m². Vue étendue sur le lac et les Alpes, à cinq minutes du centre de la ville. Garage. — Offres écrites sous chiffres P. 3103 N. à Publicitas, Neuchâtel. P 3103 N

A VENDRE

Meubles anciens

Salle à manger noyer et salon Le XV, bas prix. Superbe table-bureau. Grand piano droit, 7 octaves et quart. Six chaises Le XV, six chaises empire, six chaises Yverdon, douze chaises régence cannelées. Armoires, commodes, coffres, bureaux, tables et sièges de tous styles. — E. Paris, Colomblin, l'après-midi, lundi excepté.

Guisinière à gaz

« Sarina », trois feux, deux fours, en très bon état, à vendre. — Petits-Chênes 11, 1er à droite.

Vélos

Un vélo de dame, lumière, porte-bagages, 85 fr.; un vélo d'homme, quatre vitesses, complet, pneus en bon état. — Parcs 14.

Bureau

de la ville cherche à vendre, faute d'emploi, une machine à imprimer « Gestetter », une machine à adresser « Roméo » et une machine à écrire « Continental ». Prix selon convenance. Grand'Rue 4, 2me.

A VENDRE environ

3500 tuiles

à recouvrement et bols de démolition. — S'adresser à Manfrini, Brévards 9, tél. 5 18 35.

Advertisement for 'JA-SOO' soap, featuring an illustration of a woman and a box of soap. Text: 'Si vous reversez du potage, Du Bordeaux ou du thé, JA-SOO restitue au nappage Sa blancheur et sa pureté.' Price: 70 Cts.

Charcuterie mélangée

50 centimes les 100 grammes

Boucherie BERGER-HACHEN

Une plante du Brésil qui combat le rhumatisme

C'est le «Paraguayensis» qui, déchlorophylé par procédé spécial, peut chasser les poisons du corps, élimine l'acide urique, stimule l'estomac et décongestionne le foie. Rhumatisants, Goutteux, Arthritiques, faites un essai. Le paquet Fr. 2.-, le grand paquet cure Fr. 5.-. Se vend aussi en comprimés, la boîte Fr. 2.-, la grande boîte cure Fr. 5.-.

Dépôt: Pharmacie F. Tripet, 4, rue du Seyon, Neuchâtel. Envoi rapide par poste. Tél. 5 11 44.

MAIGRIR

sans inconvénient et sans régime par simple friction grâce à la Lotion amaigrissante Bahari qui fait disparaître les amas graisseux. Flacon à 4.25 et 7.50 à la Pharmacie M. DROZ, 2, rue Saint-Maurice, et toutes pharmacies.

Savoie-Petitpierre S.A.

Ses nouveaux modèles de GANTS EN PEAU ET TISSU Ses nouvelles teintes

Savoie-Petitpierre S.A.

SES ÉCHARPES ET CARRÉS nouveautés d'automne



Choix incomparable de lits d'enfants Poussettes de chambre Voitures de sortie Pousse-pousse

Au magasin spécialisé

Buser & Fils

« Au Cygne »

Faubourg du Lac 1

A vendre

une machine à écrire, un radio, des chaises, tables, ustensiles de cuisine. Faubourg de la Gare 13, 4me étage.

Aspirateur

électrique à vendre. S'adresser rue de l'Hôpital 5, 2me étage.

Vélos d'occasion

pour dames et messieurs à vendre à l'état de neuf. — S'adresser Halle du cycle, N. Sumier, Parcs 50. Tél. 5 41 94.

Juhui!

Die Mutter bringt jetzt immer, mords-guet!-Streichkääli (dreiviertelfett) heim, denn sie hat entdeckt, daß sie für einen Käse-Coupon gleich zwei Schächtelchén erhält. Dabei kann sie mit diesem herrlichen Brot-austschick auch noch die Butter strecken! In guten Käsegeschäften u. beim Chäs-Bachme, Luzern. Se vendent en Suisse romande sous le nom de «bigrement bon»

Librairie PAYOT Rue du Bassin

En vente et en location: BROMFIELD Un héros moderne BENJAMIN Printemps tragique

A vendre, pour cause de départ, une

TABLE

pour cuisine ou atelier, une coulisse.

Pour relieur

peaux, papiers, planches, colle, etc. Orangerie 2, 2me étage.



Un brillant ou pierre couleur. E. CHARLET, sous le Théâtre

On offre à vendre deux

fourneaux

calorifères. — S'adresser Coq-d'Inde 10.

POUSSETTE

et PARC D'ENFANT à vendre. Demander l'adresse du No 264 au bureau de la Feuille d'avis.

Raisin de la Coudre

à 0.65 le 1/2 kg. Vin blanc « Cavi » à 1.30 le litre dans les magasins Meier.

Reber

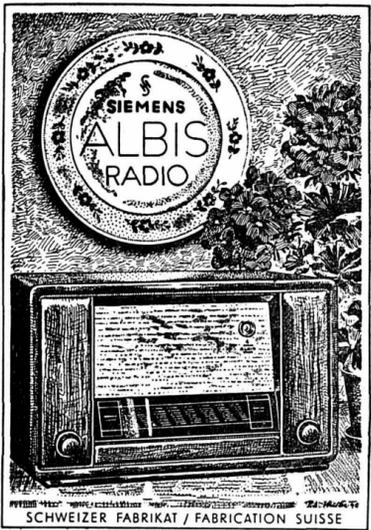
BANDAGISTE Tél. 5 14 52 Saint-Maurice 7, NEUCHÂTEL vous offre le

corset P.M.

de forme rationnelle, exécuté avec des bandes élastiques pour laisser le buste libre, se laçant sur le devant pour permettre un ajustement parfait, étudié pour que la partie dorsale tiende la colonne vertébrale par soutien et non par compression. Vente exclusive pour la région

Gaines Ceintures Soutien-gorge

Grand choix dans tous les genres (sur mesure pour cas spéciaux). Timbrés S. E. N. J. 5 %



Style nouveau-Sonorité splendide

Audition des récepteurs Siemens-Albis dans les bonnes maisons de la branche SA 6426 Z

ARTICLES DE CAVE

DES MACHINES ROBUSTES, d'une exécution soignée, entièrement fabriquées dans ses ateliers, voilà ce que vous offre, aux meilleures conditions:

Emile FRIEDERICH constructeur-spécialiste Morges

Moto-pompes, débit de 4000-14.000 litres à l'heure, Pompes à bras, robinetterie, filtres « Qno », « Ster », « E. K. », « Cristal ». Tireuses, machines à laver, etc., etc.

TUYAUX CAOUTCHOUC, une seule qualité, la meilleure

Téléphone 7 21 77.

Les bas élégants et durables

S'ACHÈTENT A LA MAILLE D'OR

Rue du Trésor - M. Charpiet Timbres escompte

Advertisement for a modern and elegant desk set, featuring an illustration of a fountain pen and a desk set. Text: 'l'écritoire moderne et élégant'.

PAIN GRANOR

pour estomac délicat

VITA NOVA

rue Seyon 24 D. Gutknecht

Pommes de terre

pour encaver, rendues à domicile, chez F. Imhof, Montmolin. Tél. 6 12 52.

PIANO

« NIENDORF », état de neuf, révision complète, Garantie de 5 ans. Prix: Fr. 750.-. Hug et Cie, Musique, Neuchâtel.

Deux génisses

portantes pour le 15 octobre, à vendre. — Maurice Emery, Voëns sur Saint-Blaise.

DEMANDES à ACHETER

On demande à acheter deux ou trois

valises

à main, en bon état, grandeur 65 à 70 cm. Faire offres avec prix au restaurant de la Tène-Plage, Marin.

On demande à acheter

vélo de dame

chromé complet, garanti à l'état de neuf, Faire offres avec prix à Mile Georgette Henchoz, Fontenettes, Bémont (vallée de la Brévine).

Bijoux et brillants

Argentierie ancienne Pendules neuchâtoises L. MICHAUD acheteur patenté, Place Pury 1

J'ACHÈTE TOUS GENRES DE MEUBLES

tels que chambres à coucher, salles à manger, buffets de service, tables, chaises, fauteuils, lits, lavabos, armoires à glace et autres. — Paiement comptant

Adresser offres écrites, avec indication de prix, à S. B. 273, au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à acheter une cuisinière à gaz

quatre feux, en parfait état. Adresser offres écrites à C. G. 272 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à acheter d'occasion un

boiler électrique

pas en dessous de 75 litres. — Adresser offres écrites à S. A. 266 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter un

camion

3 à 4 tonnes

en parfait état de marche. — Adresser offres à Case postale 229, à Neuchâtel.

LA BONNE ADRESSE pour vendre les objets qui vous sont superflus, tels que meubles, antiquités, cuivres, étains, vêtements, chaussures, vaisselle, livres, outillage, etc. — La maison qui paye raisonnablement. — AU NÉGOCE, rue du Château 4. C. BIGEY.

AVIS DIVERS

NOUS PRÉTONS SANS CAUTION

rapidement et en argent comptant. Nos services sérieux sont très appréciés. Remboursement agréable par acomptes. Nous observons une discrétion absolue. Réponse sans engagement. Timbre-réponse s.v.p. BANQUE PROCRÉDIT Fribourg

AVIS MÉDICAUX

Dr CHABLE

NE REÇOIT PAS AUJOURD'HUI

Dr Olivier Clottu

SAINT-BLAISE ABSENT jusqu'au 13 octobre

PROFESSIONS MÉDICALES

CABINET DENTAIRE PAUL HAGEMANN

TECHNICIEN - DENTISTE Faubourg du Lac 11 Neuchâtel Téléphone 5 28 44

Application du nouveau procédé

de la porcelaine synthétique pour remplacer dents à pivots et couronnes en or. Cette matière permet d'assortir la teinte aux dents naturelles rendant ainsi la reconstruction invisible. Ce principe convient également à la fabrication des dentiers qui donne des appareils légers dont la transparence permet de laisser à la gencive sa coloration réelle. Cette matière par son degré de perfection est un produit qui s'impose.

DEVIS - RENSEIGNEMENTS SANS ENGAGEMENT PIÈCES DE DÉMONSTRATION A DISPOSITION

# Le fumeur s'inquiète:

Ma LAURENS risque-t-elle de devenir moins bonne si l'importation des tabacs d'Orient est arrêtée?

## LAURENS répond:

Fumeurs suisses, soyez sans crainte! LAURENS a pris ses précautions. Un stock important des plus fins tabacs d'Orient lui assure pour des années cette qualité qui lui vaut sa réputation mondiale. LAURENS est à même de maintenir sa position de reine des cigarettes d'Orient, même si les difficultés d'approvisionnement devaient durer encore longtemps.

*La cigarette d'Orient n°1*

MANUFACTURE DE CIGARETTES «LE KHÉDIVE»  
FONDÉE EN 1885 À ALEXANDRIE (ÉGYPTE)

## Kuffer & Scott

EXPOSE LA SUITE DU  
**TROUSSEAU**  
LE LINGE DE TABLE

**BŒUF SALÉ EXTRA**  
sans os, le demi-kilo **2.50**  
**Boucherie BERGER-HACHEN**



AS 7038 G

### Emissions radiophoniques

**Samedi**  
SOTTENS et télédiffusion: 7.15, inform. 7.25, disques, 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, musique légère. 12.45, inform. 12.55, airs de films. 13 h., les sports. 13.10, danse. 13.40, œuvres de Haydn et de Mozart. 16.59, l'heure. 17 h., émission variée. 18 h., communiqués. 18.05, pour les enfants. 18.30, chansons pour les petits. 18.40, les propos du père Philémon. 18.45, orgue de cinéma. 18.50, le savez-vous. 18.55, mélodies de compositeurs romands. 19.15, inform. 19.25, échecs d'ici et d'ailleurs. 20 h. «A la Croix fédérale», opérette militaire. 20.50, chansons de France. 21.10, deux sketches de Max Régner. 21.30, variétés. 22 h., danse. 22.20, inform.

BEROMUNSTER et télédiffusion: 11 h., émission matinale. 12.40, concert récréatif. 13.05, chants de soldats. 17 h., concert varié. 18 h., pour les enfants. 19.05, cloches. 20 h., orchestre Marrocco. 20.45, pièce policière. 21.35, concert récréatif. 22.10, chant.

MONTE-CENERI et télédiffusion: 11 h., émission matinale. 12.40, concert par le R. O. 13.15, chansonsnettes. 17 h., concert varié. 19 h., accordéon. 19.25, les Comédians Harmonistes. 20 h., variétés.

Télédiffusion (programme europ. pour Neuchâtel):

EUROPE I: 11 h. (Allemagne), musique de chambre. 12.45, 14.10, 16 h., concert varié. 17.25, concert récréatif. 19 h. (Lugano), accordéon. 19.25, disques. 20.15 (Allemagne), cabaret. 21.15, airs d'opérettes. 22.15, concert.

EUROPE II: 11.30 (Lyon), musique légère. 12.45 (Marseille), cabaret. 13.45, «L'épreuve», comédie de Marivaux. 15 h. (Paris), «Hyménées», 4 actes d'Edouard Bourdet. 18.30 (Marseille), cabaret. 20 h. (Monte-Carlo), «Mireille», de Gounod. 22.15 (Marseille), disques.

ALLEMAGNE: 11 h., musique de chambre. 12 h., concert. 16 h., musique récréative. 21.15, airs d'opérettes.

RADIO NATIONALE FRANÇAISE: 11.30, concert d'orchestre. 12.45, cabaret. 13.45, comédie de Marivaux. 15 h., «Hyménées», d'Edouard Bourdet. 20 h., «Mireille», de Gounod (retr. de Monte-Carlo).

PRAGUE: 18.05, musique légère. 20.15, fanfare militaire. 22.45, concert varié.

ROME: 20.30, émission lyrique.

SOFIA: 21.45, musique légère.

NAPLES I: 21.50, musique légère.

BUDAPEST: 22.15, musique tzigane.

ALLEMAGNE: 12.40, concert populaire. 16 h., musique variée. 18.10, concert Mozart. 20.15, concert récréatif.

PRAGUE: 18.30, musique variée. 20.55, musique tchèque.

BUDAPEST: 18.40, concert Liszt. 22.10, musique variée.

SOFIA: 19.50, musique légère. 21 h., musique récréative.

ROME: 21 h., concert. 22.10, violoncelle.

**Lundi**  
SOTTENS et télédiffusion: 7.15, inform. 7.25, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, refrains célèbres d'opérettes. 12.45, inform. 12.55, concert varié. 16.59, l'heure. 17 h., concert d'orchestre. 18 h., communiqués. 18.05, causerie sur les vacances d'été. 18.20, musique suisse. 18.35, «La musique de Paris» (2me causerie). 18.50, disques. 19 h., causerie agricole. 19.15, inform. 19.25, l'actualité. 19.35, concert récréatif. 20.15, «Monsieur Tripode», de Paul Charmont. 20.45, musique instrumentale. 21 h., jodels et musique champêtre. 21.45, chronique hebdomadaire. 21.55, musique légère. 22.20, inform.

### Communiqués

**Pour la défense du pays Pro Aéro est un bastion solide**  
Cette fondation nationale veut contribuer à doter la Suisse d'une aviation solide et nombreuse. Elle veut aussi que nos pilotes aient les qualités requises pour veiller sur notre espace aérien.

Pour cela «Pro Aéro» encourage et soutient tout ce qui concerne l'aviation. Il favorise chez les écoliers la construction de modèles réduits dont de périodiques concours assurent le perfectionnement. Il permet aux jeunes de faire la connaissance de l'air, grâce au vol à voile. A bord de ses planeurs, notre jeunesse fait un premier apprentissage de pilote que le vol à moteur perfectionne. C'est grâce à ce processus que nos aviateurs sont aussi de bons soldats. Pour poursuivre son action «Pro Aéro» met en vente les 27 et 28 septembre un insigne représentant un oiseau aux ailes déployées portant l'écusson à la croix fédérale.

### Carnet du jour

**CINEMAS (samedi et dimanche)**  
Palace: Je suis un criminel.  
Samedi: 17 h. 15, l'heure de l'actualité.  
Dimanche: 17 h. 15, Befreite Hände.  
Théâtre: Dernière Jeunesse.  
Rex: Le message.  
Studio: Beau Geste.  
Apollo: La loi de l'ouest.  
Casino de Fleurier: Gilberte de Courgenay.

**LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS**  
**Au Club neuchâtelois d'aviation**  
Malgré les difficultés causées par la guerre, le Club neuchâtelois d'aviation continue à avoir une activité des plus intéressantes. Son groupe de vol à voile, en particulier, fait preuve d'une vitalité très grande. Une dizaine de pilotes s'entraînent chaque samedi et chaque dimanche, exécutant des vols au treuil à bord de l'une des quatre machines modernes que le club possède actuellement.

Les élèves-pilotes, eux aussi, travaillent régulièrement sous la direction compétente de M. André Eichenberger. Le dimanche 21 septembre, M. Maurice Matthey, de Neuchâtel, a réussi l'épreuve exigée pour l'obtention du brevet B de pilote de vol à voile, tandis que M. Clément de Cernier, obtenu son brevet A. Rappelons à ce sujet que le vol à voile est actuellement la seule discipline du sport aéronautique dont la pratique soit permise par nos autorités militaires.

### Cultes du 28 septembre 1941

**EGLISE CATHOLIQUE**  
Collégiale: 9 h. 45. Culte. M. Etienne PÉRETT.  
Temple du bas: 8 h. 30. Catéchisme. M. Paul ECKLIN.  
Chapelle des Terreaux: 10 h. 30. Culte. M. Paul ECKLIN.  
Hôpital des Cadolles: 10 h. M. Paul BERTHOUD.  
Serrières: 8 h. 45. Catéchisme. 9 h. 45. Culte. M. J.-L. ROULET. 11 h. Ecole du dimanche.

**EGLISE INDEPENDANTE**  
Salles des conférences: Samedi, 20 h. Réunion de prière. - Dimanche, 8 h. 30. Catéchisme. 9 h. 30. Culte d'édification mutuelle. Texte: Rom, XII, 12.  
Temple du bas: 10 h. 30. Culte. M. F. de ROUGEMONT.  
Chapelle de l'Ermitage: 10 h. Culte. M. Blaise de PERROT.  
20 h. Culte. M. F. de ROUGEMONT.  
Chapelle de la Maladière: 10 h. Culte. M. M. DU PASQUIER.  
Chapelle de Chautour: 10 h. Culte. M. G. de TRIBOLET.

**ECOLE DU DIMANCHE**  
8 h. 30 Berles et Ermitage.  
8 h. 45 Collégiale.  
8 h. 45 Vauseyon.  
8 h. 45 et 11 h. La Maladière.

**DEUTSCHSPRACHIGE LANDESKIRCHE**  
Gemeindeaal: 8.30 Uhr. Kinderlehre. Temple du bas: 9.30 Uhr. Predigt. Pr. HIRT.  
Gemeindeaal: 10.45 Uhr. Sonntagsschule. Gemeindeaal: Montag, 20.15 Uhr. Bibelstunde.  
Vignoble et Val-de-Travers  
Colombier: 9 Uhr.  
Saint-Aubin: 14 Uhr. Abendmahl.  
Couvry: 19.45 Uhr.

**EVANGELISCHE STADTKIRCHE**  
15 Uhr. Jugendbund für Töchter.  
20 Uhr. Predigt.  
Donnerstag, 20.15 Uhr. Bibelstunde.  
Saint-Blaise: 9.45 Uhr. Predigt. Chemin de la Chapelle 8.  
Corcelles: 15 Uhr. Predigt. Chapelle indépendante.

**METHODISTENKIRCHE**  
8.30 Uhr. Sonntagsschule.  
9.30 Uhr. Predigt. Prediger STEHLI.  
20.15 Uhr. Abendgottesdienst.  
Dienstag, 20.15 Uhr. Bibelstunde.

**ARMÉE DU SALUT**  
9 h. 30. Culte.  
11 h. Ecole du dimanche.  
19 h. Place de la Poste.  
20 h. Réunion de salut.

**EGLISE EVANGELIQUE LIBRE**  
9 h. 30. Culte et sainte cène. M. Ph. RINGOIR.  
20 h. Evangélisation. M. Ph. RINGOIR.  
Mercredi, 20 h. Etude biblique. M. Ch. GRANDJEAN.

**SALLE DE LA BONNE NOUVELLE**  
9 h. 45. Culte.  
20 h. Edification - évangélisation.  
Jeudi, 20 h. Prière.

**PREMIERE EGLISE DU CHRIST SCIENTISTE**  
Cultes français à 9 h. 45, anglais à 11 h. Ecole du dimanche 8 h. 30.  
Mercredi, 20 h. 15.

**EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE**  
1. Dimanche, 6 h. Messe basse et distribution de la sainte communion à la chapelle de la Providence. - 7 h. et 7 h. 30. Distribution de la sainte communion à l'église paroissiale. - 8 h. Messe basse et sermon français (les 2me et 4me dimanches du mois sermon allemand). - 9 h. Messe basse et sermon français. - 10 h. Grand-messe et sermon français. - 20 h. Chants des compiles et bénédiction du Saint-Sacrement.  
2. Semaine: 6 h. Messe à la chapelle de la Providence. - 7 h. et 7 h. 30. Messe à l'église paroissiale.

**PHARMACIE D'OFFICE:**  
A. WILDHABER, Orangerie  
Service de nuit jusqu'à dimanche prochain

**MEDECIN DE SERVICE**  
Demander l'adresse au poste de police

### Fourneaux et calorifères

«AFFOLTER» «GRANUM»

VISITEZ NOTRE EXPOSITION  
DEMANDEZ PROSPECTUS

Livraison franco **Beck & Cie** Deseux  
Tél. 6 12 43

**Pousselle**  
en bon état, 20 fr., à vendre. - S'adresser Parcs 131, 1er étage.

**Calorifères**  
EN AVEZ-VOUS BESOIN?  
C'est bien simple, passez chez Beck & Cie, à Peseux, où le choix est considérable et les prix avantageux.

CALORIFERES  
AFFOLTER & GRANUM  
Livraison franco

**MESDAMES, GRAND CHOIX DE parures de laine**  
laine et soie, coton, fil et soie  
à des prix toujours avantageux chez  
**Guye-Prêtre**  
Rue Saint-Honoré  
Place Numa-Droz  
Maison neuchâteloise

**Notre choix en Richelieu est encore immense**

LA QUALITÉ ENCORE LA MEME

1980 2180  
2380 2480

Chaussettes fantaisie 95 c.

**J. KURTH NEUCHÂTEL**

Pour vous servir **Radio Mélodie** est installé Rue de Flandres (Place Purry)  
**L. POMEY**

### LA FOIRE AUX MARIÉS

ROMAN  
par **CLAIRE et LINE DROZE**

- Ce qui m'ennuie un peu, reprit la comtesse, c'est la question de la bague. Les rentes ont trop baissé pour que je sorte la somme nécessaire à l'achat d'un solitaire... Elle ferma les yeux à demi et soupira: C'est malheureux! Puis elle réfléchit un instant et soudain redressant la tête, elle dit d'un ton qui n'admettait pas de réplique: Peu importe! commandons le solitaire, tu régieras le joaillier d'ici quelques mois... après ton mariage...

- Certainement, mère.

- Quant aux fourrures, elle est déjà terriblement gâtée. Je me demande vraiment ce que nous pourrions lui donner. Elle possède un renard argenté, à son âge ce n'est guère sérieux, elle a parlé de col d'hermine, de parure en astrakan, et de

je ne sais quoi encore. Il me reste deux martres qui ornaient la rotonde de ma belle-mère, je les ferai monter en tête-à-tête. Cela fera jeune et charmant.

Marinette s'exclama... «Elle comptait bien se servir de la fameuse zibeline des grand-mères l'hiver suivant, pour son manteau du soir, comme sa mère le lui avait promis...»

Celle-ci l'interrompit d'un ton tranchant:  
- Tu mettras du lapin blanc, et elle continua: naturellement je prêterai à Denise mon grand métrage en point à l'aiguille, elle le mettra sur son voile de mariée, comme l'ont fait d'ailleurs mes autres belles-filles...

Marinette se lamenta:  
- Elles m'arriveront en loques les dentelles de famille. Je serai gracieuse avec une telle parure le jour où je me marierai!

- Que tu es donc exagérée, ma petite fille, tu sais bien que ces merveilles qui parent les voiles des mariées depuis des générations, et qui sont maniées avec précaution et respect te parviendront intactes. Mais il n'est pas encore question de mariage pour toi, tu es si enfant! Ainsi, tu plaisantes et tu ris avec ce jeune homme anglais qui a un nom impossible, comme si tu avais quatorze

ans. Il serait plus logique à ton âge que ce fût plutôt le capitaine Séverin qui t'intéressât.

- Oui, ricana Teddie, mais c'est Marinette qui ne l'intéresse pas.

- Comment je ne l'intéresse pas? Toujours aimable, Teddie! Ah! je ne l'intéresse pas! Eh bien! mon cher, je n'ai jamais vu un jeune homme me questionner autant: «Suivez-vous des conférences? Que faites-vous l'après-midi? Le matin? Aimez-vous ceci, et cela? Et la musique, et les concerts, et patati, et patata...» L'autre jour encore il m'a demandé si c'était moi qui avais taillé ma robe, comment on faisait le salmi de canard... et je ne sais quoi encore. Avec lui, on dirait toujours que l'on passe son bachot. Il est énervant, énervant. Ou bien alors il ne vous regarde pas; c'est un phénomène, et il me déplaît avec ses airs moqueurs.

La comtesse ne répondit point. Jean Séverin lui était très sympathique, et elle attachait peu d'importance à la boutade de Marinette qu'elle trouvait toujours si «jeune» et si «enfant». Peu lui importait qu'il ne pût pas à sa fille, car un projet se précisait dans son cerveau éclairé: «faire coup double», en mariant Teddie avec Denise et Marinette avec Roger. Cette combinaison offrait de grands avantages, d'abord

une situation superbe pour la chère petite, ensuite des dépenses moindres. Pour la comtesse «faire coup double» c'était aussi faire «demifrais». Une messe de première classe ne coûte pas plus cher pour deux épousées que pour une. Quant au lunch, on sait ce que les invités affamés sont capables d'absorber après un défilé d'une heure et demie!

A la pensée de jouer un tour à ses bonnes amies en leur envoyant seulement une invitation, la comtesse sourit, mais au bout de quelques secondes sa physionomie s'assombrit: certaines relations, vexées de manquer une seconde occasion de réjouissances gratuites, se vengeraient sur les cadeaux. Edouard et Marinette recevraient une collection de beurriers, confituriers, salières, et autres «ingrédients» qui forment le dernier stade des présents de mariage! Ce projet demandait quelque réflexion...

Sur ce, elle les entraîna tous deux vers une boulangerie, où elle leur acheta des croissants et des tablettes de chocolat qu'ils retourneraient déguster sur la plage. Les frais de vacances s'élevaient assez déjà sans y ajouter des dépenses extraordinaires les jours où l'on était entre soi. Teddie et Marinette, étouffés par les croissants, regardaient avec envie un groupe de touristes qui buvaient des

orangeades sur la terrasse d'un hôtel. Non loin d'eux des baigneurs sortant de l'eau cuisaient au soleil sous l'œil narquois des badauds. Ils se promirent d'en faire autant la prochaine fois, et regretteront d'un commun accord de ne pas habiter plus près de cette immense plage pleine de monde. Cela paraissait beaucoup plus gai que les quatre ou cinq petites criques de la Trinité, fréquentées par un «pelé» et trois «tondus».

La comtesse, assise toute droite sur le sable, regardait l'Océan miroiter au soleil. L'idée d'une alliance Roger-Marinette s'incrusta de plus en plus en son esprit. Elle résolut de parler à la chère enfant, en tête-à-tête, afin qu'elle prit des airs moins évaporés, et commençât de penser aux choses sérieuses. En mère prudente, sachant que si l'on marie aisément les garçons, on se débarrasse plus difficilement des filles, elle avait reporté toutes ses disponibilités pécuniaires sur la tête de Marinette. La jeune fille était bien dotée, mais malgré cela les maris sont rares, aussi la noble dame, voyant en Roger Dupuis-Gardel un brillant parti, décida-t-elle que Marinette tenterait de faire sa conquête.

CHAPITRE XII  
«Si vous voulez, avait proposé Mme Dupuis-Gardel avec son amab-

lité coutumière, nous nous retrouverons tous à onze heures sur le quai, devant l'hôtel de la Pointe et de la Rade... s'il fait beau, naturellement.»

Or, après quelques hésitations, le temps voulut bien se mettre de la partie. Onze heures sonnaient quand la comtesse du Bernay de Hauterive arriva au rendez-vous. La perspective de cette promenade en mer ne l'enchantait pas, elle avait peu voyagé sur l'Océan et n'était pas sûre du pied que l'on dénomme «marin». A tout hasard, elle emportait au fond de son sac des pastilles de menthe, et certains cachets recommandés contre la houle, le tangage et le roulis.

Elle avait disposé une longue écharpe de soie en capuchon sur son chapeau, craignant un bain pour ce dernier, peu stable sur son chignon haut placé. Bref, une fois de plus, elle se sacrifiait pour l'avenir de ses enfants, ne pouvant refuser cette promenade sans choquer Mme Dupuis-Gardel.

Jean Séverin arpentait la jetée en fumant une cigarette; l'ayant aperçu il vint au-devant d'elle:  
- Chère Madame, nous aurons un temps superbe...

(A suivre.)

Du 26 septembre au 4 octobre

APOLLO

Dimanche matinée à 15 h.

Cette semaine: Deux grands films

# LA LOI DE L'OUEST



Un FAR WEST sensationnel aux mille et une aventures avec le merveilleux acteur **BUCK JONES**

De folles chevauchées — Des rixes — Une émouvante chasse aux bandits — Un roman policier aux rebondissements inattendus et d'un mouvement inouï!

## Bill reprend la lutte

Un nouveau FAR WEST des plus poignants interprété par **BILL ELLIOTT**  
DES EXTÉRIEURS MAGNIFIQUES — DES GALOPADES — DE GRANDES BAGARRES...

Les amateurs de sensations seront servis à souhait cette semaine!  
VERSIONS ORIGINALES SOUS-TITRES FRANÇAIS

LES ACTUALITÉS SUISSES ET LES ACTUALITÉS FRANÇAISES PATHÉ Téléphone 5 21 12

Samedi et jeudi: MATINEES à 15 heures  
Parterre Fr. 1.— Balcon Fr. 1.50

### THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

MERCREDI 1er OCTOBRE, à 20 h. 30

Représentation officielle « Jeune France »

GALA du « RIDEAU GRIS » — Louis DUCREUX

## Les Fourberies de Scapin

de Molière

Décors de Georges Wakéwitch — Costumes de Jacques Manuel

LEVER DE RIDEAU:

« TOUT-HOMME » d'Henri Fluchère

Location « Au Ménéstrel » Téléphone 5 14 29  
Prix des places: Fr. 2.20 à 6.60



Beau choix de **CALORIFÈRES** disponibles en magasin

**RIBOURG** expose et vend les produits de son sol et de son artisanat

## FOIRE AUX PROVISIONS

FRIBOURG 2 au 13 OCTOBRE 1941

### Salle des Conférences

JEUDI 2 OCTOBRE, à 20 h. 15

## Récital Chopin

par

## Joseph TURCZINSKI

Professeur des classes de virtuosité et vice-recteur du Conservatoire national de Varsovie  
PIANO DE CONCERT «BURGER & JACOBI», DE LA MAISON HUG & Cie  
Places à Fr. 2.20, 3.30 et 4.40  
Réductions aux étudiants  
Location: « Au Ménéstrel » - Tél. 5 14 29

**AU CORSET D'OR**  
ROSÉ-GUYOT  
NEUCHÂTEL ÉPANCHEURS 2

NE JETEZ PAS VOS CORSETS USAGÉS

NOUS LES LAVONS ET RÉPARONS AVANTAGEUSEMENT

**MONTMOLLIN**  
HOTEL DE LA GARE

Gibier de saison  
BONNE RESTAURATION  
Tous les samedis soirs: TRIPES  
Jean Pellegrini-Cottet - Tél. 6 11 96

### Café-Restaurant des Alpes et des Sports

## TOUS LES SAMEDIS TRIPES

Restauration à la carte Escargots - Fondue  
Téléphone 5 19 48 E. GESSLER.

TOUS LES SAMEDIS

**Le Jura Soupers-Tripes**

TOUS LES JOURS Spécialités de la saison

CAFFÉ-RESTAURANT NEUCHÂTEL  
RUE DE LA TREILLE 7 - TÉL. 5 14 10  
A. RUDRICH, PROPRIÉTAIRE

Pieds de porcs aux morilles  
Petits coqs à la broche  
Poisson du lac  
Gibier-Escargots, etc.

## Les Télé-Blitz

continuent la distribution gratuite à tous les abonnés du téléphone de la localité: un exemplaire par firme. — Les exemplaires supplémentaires sont vendus à 3 fr. par exemplaire.  
Administration des Télé-Blitz, la Chaux-de-Fonds.

## HOTEL DE LA FLEUR DE LYS

Téléphone 5 20 87

CE SOIR

## TRIPES

à la Neuchâteloise  
PIEDS DE PORC au madère

Se recommande: J. SCHWEIZER.

## Hôtel de la Gare

CORCELLES (Neuchâtel)  
Famille E. LAUBSCHER  
Tél. 6 13 42

Bonne cuisine - Bonne cave  
Grandes et petites salles pour sociétés  
Repas de noces

TOUS LES SAMEDIS

## Tripes au Café des Saars

Faites adapter vos installations électriques aux prescriptions par un électricien qualifié  
J. GROUX - Tél. 5 31 25 Neuchâtel

Du 26 septembre au 2 octobre

## STUDIO

Tél. 5 30 00

Matinées à 15 h.: samedi, dimanche et jeudi

## GARY COOPER

dans le rôle de

# BEAU GESTE

avec Ray MILLAND - Robert PRESTON

3 frères... 3 légionnaires... 3 héros...

Une super-production PARAMOUNT en version originale avec sous-titres français  
DU ROMANESQUE... DU MYSTÈRE... DE L'AVENTURE...  
DE L'HÉROÏSME DANS LE CADRE DE LA LÉGION!

Les grandes actualités FOX-MOVIETONE, américaines et suisses passent en première semaine

Retenez vos places d'avance

Faveurs strictement suspendues

## PALACE

SAMEDI à 17 h. 15

## L'HEURE DE L'ACTUALITÉ

Tél. 5 21 52

## PALACE

EST-IL POSSIBLE DE DISPARAITRE SANS LAISSER AUCUNE TRACE?  
L'émouvante histoire d'un innocent qui est contraint de fuir sans trêve, d'oublier son nom, de se cacher de tous, de se terrer comme une bête traquée, parce qu'il est accusé d'un meurtre et ne peut donner aucun alibi.

Un sujet poignant...

UNE INTERPRÉTATION MAGISTRALE

Une réalisation de grande envergure...

Parlé français



John Garfield  
Ann Sheridan  
Claude Rains

ET

« LES SIX GOSSÉS »  
de l'Ecole du crime

# JE SUIS UN CRIMINEL

UN SUJET PASSIONNANT! LE FILM QU'IL FAUT AVOIR VU!

Dimanche, matinée à 15 heures  
Samedi et jeudi, matinées à PRIX REDUITS

## Venez tous à Portalban

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

## HOTEL DE LA CROIX-BLANCHE Grande fête du Recrotzon

Pont de danse avec orchestre de la Bénichon  
JAMBON DE CAMPAGNE — GATEAUX

Au

## Restaurant Strauss

Neuchâtel  
Tél. 5 10 83

Samedi soir TRIPES

Dimanche Choucroute garnie et autres spécialités

M. H. Jost

Dimanche 28 septembre, dès 14 heures

## DANSE

dans les établissements ci-dessous

HOTEL DU VERGER - THIELLE  
ORCHESTRE «IDEAL MUSETTE»

CAFÉ DU DRAPEAU NEUCHÂTELOIS  
ORCHESTRE «MUSETTE ETOILE»

Restaurant du Premier-Mars - Gernier  
ORCHESTRE «ROBY-JAZZ»

Grande salle des spectacles, Peseux  
Samedi 27 septembre 1941 - Portes: 19 h. 15 - Rideau: 20 h.

## Présentation de notre bannière

organisée par la Société d'accordéons «L'Echo du Lac» Neuchâtel-Peseux  
Direction: Georges MENTHA fils  
avec le précieux concours de LAURETTE, petite danseuse et de Mlle RUTHI, jodeleuse de Thoun

## THÉÂTRE

Du 26 septembre au 2 octobre (mercredi 1er octobre excepté) Tél. 5 21 62

Dimanche MATINÉE à 15 h.

RAIMU - Jacqueline DELUBAC dans

## Dernière jeunesse

Un grand drame d'un profond réalisme nuancé de poésie et enveloppé d'une atmosphère très prenante, avec

TRAMEL - ALICE TISSOT - PIERRE BRASSEUR

LES GRANDES ACTUALITÉS AMÉRICAINES ET SUISSES PASSENT EN PREMIÈRE SEMAINE

Vu l'importance du programme, les séances commenceront à 20 h. 20 précises  
Attention: Mercredi pas de cinéma!

## L'ATTAQUE ROUGE

Un Far-West comme vous les aimez!

# Les cinémas

### CE QUE NOUS VERRONS AU PALACE : « JE SUIS UN CRIMINEL »

Chaque année, les journaux donnent le nombre impressionnant de personnes portées comme disparues, nombre qui apparaît d'autant plus impressionnant du fait que, par la suite, on retrouve rarement trace de ces personnes.

Crime ? Suicide ? Fugue ? Amnésie ? Quelle a été la cause déterminante de chaque disparition ? Dans « Je suis un criminel », un jeune champion de boxe se réveille un beau matin après une nuit d'ivresse et lit avec stupeur dans les journaux que, la veille au soir, après avoir assassiné et s'être enfui en voiture, il s'est tué dans un accident.

Sa tête bourdonne. Il ne se souvient de rien, ne trouve aucune justification de l'emploi de son temps. Si la police découvre qu'il est vivant et l'arrête, il sera condamné à mort. Que faire, sinon disparaître à jamais ?

Comme une bête traquée, il s'enfuit. « Mort-vivant », il marche durant des milliers de kilomètres, de l'est à l'ouest des Etats-Unis, pour échouer dans une plantation de dattiers. Il veut « refaire » sa vie sous un autre nom, mais la passion de la boxe le tenaille toujours. Sa classe et son style exceptionnels dans ce sport risquent fort de révéler sa véritable identité.

« Je suis un criminel ! », d'une force et d'une vérité passionnantes, plaira à tous les publics. Parlé français.

### CE QUE NOUS VERRONS AU THEATRE : « DERNIERE JEUNESSE »

Raimu, Delubac, Tramel et Pierre Brasstrès sont les vedettes de ce film. Raimu réussit à lui seul à retenir l'attention par toute son attitude humaine, sa bonhomie et ses classiques accès de colère qui le conduisent au crime, puis au suicide.

Au même programme, un film d'action américain : « L'attaque rouge ». Far-West comme les habitués du Théâtre les aiment.

En complément : Les dernières actualités américaines et suisses.

### CE QUE NOUS VERRONS AU REX : « MESSAGER »

« Le Messager » tiré de l'œuvre d'Henry Bernstein est une émouvante aventure d'amour, un film qui conquiert tous les spectateurs par sa puissante humanité et la sincérité de son sujet.

Interprété de prédilection des pièces de Bernstein que l'on a confié les deux grands rôles à « Messager ». Le premier y apporte cette rudesse franche et passionnée qui est dans son tempérament.

Quant à Gaby Morlay son jeu subtil et profond se retrouve à chaque touche du grand drame, Jean-Pierre Aumont, Mona Goya, Escande, Alcover, Guisoli, etc., complètent une distribution de valeur.

Cette œuvre d'un genre spécial, réalisée avec un soin extrême est un grand succès du film français.

C'est l'œuvre bouleversante qui ne peut laisser absolument personne indifférent, la toute belle et poignante aventure d'amour, toujours très humaine, d'une vérité étonnante que vous ne saurez manquer.

### CE QUE NOUS VERRONS AU STUDIO : « BEAU GESTE »

« Une poignée d'aventures épiques qui passionneront tous ceux qui s'intéressent aux films d'action. Celui-ci est adroitement bâti, les énigmes abondent et ne se résolvent qu'au moment voulu ; les sentiments simples et forts y sont représentés par des acteurs qui ont chaque fois le physique de l'emploi. A la tête de la distribution, les trois frères Geste sont incarnés par Gary Cooper, Ray Milland et Robert Preston. » (Feuille d'avis de Lausanne.)

« Un bon film d'aventures héroïques et romanesques, doublé des mystères d'un drame policier. Par certains côtés il s'apparente aux « Trois lanciers du Bengale » ; même généreuse ardeur, même enthousiasme, même fidélité à l'amitié jusqu'à la mort, mêmes élan héroïques. » (Gazette de Lausanne.)

Comme l'ancien film muet, qui n'avait pas été présenté en Suisse, le nouveau « Beau geste » a été un des grands succès cinématographiques aux Etats-Unis.

En complément à ce grand programme, les dernières actualités Fox-Movietone et suisses.

### CE QUE NOUS VERRONS A L'APOLLO : « LA LOI DE L'OUEST »

« Bill reprend la lutte », un Far West aux beaux extérieurs, galopades et grandes bagarres. Bill Elliott tient le rôle principal avec fougue.

Ces deux films d'action aux innombrables péripéties, fort adroitement construits, tiendront les spectateurs en haleine.

### CE QUE NOUS VERRONS AU CINEMA DU CASINO A FLEURIER : « GILBERTE DE COURGENAY »

Le Casino de Fleurier présente dès aujourd'hui une des plus belles réussites du cinéma suisse, « Gilberte de Courgenay ». C'est l'histoire simple, vraie, tantôt gaie ou émouvante de la célèbre Gilberte, dont Hans in der Gand a été dans sa chanson : « Elle fit la conquête de 300,000 soldats ».

Il y a dans ce film tant de fraîcheur, de jeunesse, de spontanéité, que dès les premières images on est sous le charme. Anne-Marie-Blanc est une Gilberte irrésistible et tous les autres acteurs, jusqu'aux plus petits rôles, sont parfaits.

Ce film qui a été tourné sous le patronage du Don national suisse est un spectacle délassant et bienfaisant que nous vous recommandons vivement de voir.

Gilberte est parlée en français et en « schwyzerdütsch », sous-titré.

**Un oncle d'Amérique**

**ou un billet de la LOTERIE ROMANDE**

**TIRAGE AU LOCLE**

# Les sports de dimanche

## FOOTBALL

### LE CHAMPIONNAT DE LIGUE NATIONALE sera complet dimanche. Passons donc en revue les différentes parties. Young Boys s'en ira à la Chaux-de-Fonds ; si les Bernois n'ont pas brillé jusqu'ici, ils ont tout de même obtenu un joli succès sur Granges ; quant aux Chaux-de-Fonnois, leur compte de points est encore blanc. Notre favori s'en va donc à l'équipe bernoise. Granges, qui vient de succomber devant Young Boys recevra Lausanne qui a été battu cette saison par Grasshoppers, Young Fellows et Lugano, et qui est à court de points.

Dès lors, on peut et l'on doit même envisager un succès des Soleurois. Les Biennois qui n'ont pas fait mauvaise figure jusqu'ici, feront le déplacement de Lucerne où ils seront opposés à « onze » le plus malchanceux de la ligue ; cela ne veut pas dire qu'ils sont d'ores et déjà vainqueurs ; mais ils peuvent l'être. Cantonal, qui occupe fort honorablement le cinquième rang du classement, se mesurera à Bâle avec Nordstern ; le tableau de la division nationale fait état d'une différence de quatre points entre les deux équipes. Les Neuchâtelois, qui se sont bien comportés au cours des premiers dimanches du championnat, sont donc en mesure d'arracher la victoire aux Bâlois. A Genève, la classique rencontre Servette-Grasshoppers sera sans doute très disputée ; elle doit tourner à l'avantage des « grenats ». A Zurich, enfin, Young Fellows s'efforcera de résister à Lugano et Saint-Gall tentera de se maintenir au second rang en dominant Zurich.

### EN PREMIERE LIGUE, douze parties, dont voici le détail : 1er groupe: Vevey - C. A. Genève ; Boujean - Urania ; Forward - Montreux ; Derendingen - Dopolavoro ; Monthey - Fribourg ; Berne - Etoile. — 2me groupe: Blue Stars - Concordia ; Aarau-Bâle ; Bruhl - Bellinzzone ; Birsfelden - Juventus ; Locarno - Schaffhouse ; Chiasso - Zoug.

Ajoutons, enfin, que le premier tour de la coupe suisse débutera dimanche avec, pour la Suisse romande, les principales rencontres suivantes : Floria-Olympic - Le Sentier ; Saint-Imier Sports - Tavannes ; Couvet Sports - La Neuveville ; Xamax-Colombier ; Stade Payerne - Central.

### Dans les autres sports

Peu de manifestations en dehors du football. Une course cycliste à travers Lausanne, un criterium cycliste pour amateurs à Zurich, un autre pour professionnels à Nyon, le concours hippique de Zurich, le tournoi de tennis de Lugano, celui des professionnels à Zurich encore, enfin, des matches pour le championnat suisse de hockey sur terre.

### LA GUERRE GERMANO-RUSSE

#### Le communiqué russe de minuit

MOSCOU, 27 (Reuter). — Voici le texte du communiqué soviétique de minuit : Au cours du 26 septembre, nos troupes ont engagé des combats sur tout le front. Cent dix-huit avions ennemis furent détruits le 24 septembre. Nous avons perdu 29 avions.

#### Les deux cuirassés russes de la Baltique toujours actifs

MOSCOU, 27 (Reuter). — Selon un message diffusé de Leningrad, le chef de l'administration politique de la flotte de la Baltique Lebedev a déclaré que les deux cuirassés russes « Marat » et « Révolution d'octobre » continuent d'infliger des pertes sévères à l'ennemi.

#### Les négociations nippo-américaines dans une impasse ?

ROME, 26. — Le correspondant du « Giornale d'Italia » à New-York écrit : Les laborieuses négociations nippo-américaines concernant les problèmes du Pacifique semblent avoir touché, malgré les efforts américains, un point critique difficile à surmonter. Hier, le président Roosevelt est intervenu personnellement dans les négociations afin d'éviter une interruption. Il semble que l'obstacle principal pour arriver à une entente réside dans le refus du Japon de ne faire aucune promesse à propos d'une renonciation définitive concernant ses aspirations territoriales en Asie orientale. Cette attitude du Japon s'est faite encore plus nette au cours de la semaine dernière, à la suite des défaites russes.

#### Le commandant en chef de l'aviation argentine est arrêté

BUENOS-AIRES, 27 (Havas-Ofi). — Le général Angelo Zuloaga, commandant en chef de l'aviation argentine, a été arrêté, dans la nuit de jeudi à vendredi, ainsi que vingt autres aviateurs, et placé sous surveillance avant d'être jugé par une cour militaire pour conspiration.

#### POUR TOUS LES GOUTS !

L'apéritif suisse populaire « DIABLERETS » se boit pur, à l'eau, ou mélangé au vermouth, curaçao, grenadine, etc.

#### MAUVAISE DIGESTION

La Poudre DOPS du Dr O. Dubois vous soulagera. Le flacon: Fr. 2.40. Demandez un échantillon à votre pharmacien.

#### MAUVAISE DIGESTION

La Poudre DOPS du Dr O. Dubois vous soulagera. Le flacon: Fr. 2.40. Demandez un échantillon à votre pharmacien.

#### MAUVAISE DIGESTION

La Poudre DOPS du Dr O. Dubois vous soulagera. Le flacon: Fr. 2.40. Demandez un échantillon à votre pharmacien.

#### MAUVAISE DIGESTION

La Poudre DOPS du Dr O. Dubois vous soulagera. Le flacon: Fr. 2.40. Demandez un échantillon à votre pharmacien.

#### MAUVAISE DIGESTION

La Poudre DOPS du Dr O. Dubois vous soulagera. Le flacon: Fr. 2.40. Demandez un échantillon à votre pharmacien.

#### MAUVAISE DIGESTION

La Poudre DOPS du Dr O. Dubois vous soulagera. Le flacon: Fr. 2.40. Demandez un échantillon à votre pharmacien.

#### MAUVAISE DIGESTION

La Poudre DOPS du Dr O. Dubois vous soulagera. Le flacon: Fr. 2.40. Demandez un échantillon à votre pharmacien.

#### MAUVAISE DIGESTION

La Poudre DOPS du Dr O. Dubois vous soulagera. Le flacon: Fr. 2.40. Demandez un échantillon à votre pharmacien.

#### MAUVAISE DIGESTION

La Poudre DOPS du Dr O. Dubois vous soulagera. Le flacon: Fr. 2.40. Demandez un échantillon à votre pharmacien.

# DERNIERES DÉPÊCHES

## La guerre germano-russe

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

#### Le communiqué russe de minuit

MOSCOU, 27 (Reuter). — Voici le texte du communiqué soviétique de minuit : Au cours du 26 septembre, nos troupes ont engagé des combats sur tout le front. Cent dix-huit avions ennemis furent détruits le 24 septembre. Nous avons perdu 29 avions.

#### Les deux cuirassés russes de la Baltique toujours actifs

MOSCOU, 27 (Reuter). — Selon un message diffusé de Leningrad, le chef de l'administration politique de la flotte de la Baltique Lebedev a déclaré que les deux cuirassés russes « Marat » et « Révolution d'octobre » continuent d'infliger des pertes sévères à l'ennemi.

#### Les négociations nippo-américaines dans une impasse ?

ROME, 26. — Le correspondant du « Giornale d'Italia » à New-York écrit : Les laborieuses négociations nippo-américaines concernant les problèmes du Pacifique semblent avoir touché, malgré les efforts américains, un point critique difficile à surmonter. Hier, le président Roosevelt est intervenu personnellement dans les négociations afin d'éviter une interruption. Il semble que l'obstacle principal pour arriver à une entente réside dans le refus du Japon de ne faire aucune promesse à propos d'une renonciation définitive concernant ses aspirations territoriales en Asie orientale. Cette attitude du Japon s'est faite encore plus nette au cours de la semaine dernière, à la suite des défaites russes.

#### Le général Dentz félicité par le chancelier Hitler

VICHY, 26. — Le général Dentz, qui se trouvait à Aries auprès des troupes rapatriées de Syrie, est arrivé en avion spécial à Vichy. Il a été reçu par le maréchal Pétain et par l'amiral Darlan.

A la villa du vice-président du conseil, où se trouvait M. Benoist-Méchin, le conseiller de légation allemand Rahn a remis au général Dentz, à qui les honneurs militaires furent rendus en arrivant, les félicitations personnelles du chancelier Hitler pour la façon dont il a conçu la campagne du Levant. A 16 heures, le général Dentz est reparti en avion pour le midi de la France.

#### Dragueurs de mines allemands attaqués dans la Manche par la chasse britannique

LONDRES, 27 (Reuter). — Une escadrille mixte d'avions de chasse « Hurricane » des deux derniers modèles, dont l'un est équipé de douze mitrailleuses et l'autre de quatre canons et de huit mitrailleuses, a attaqué des dragueurs de mines et des navires anti-avions ennemis.

Après deux attaques qui balayèrent d'arrière en avant les dragueurs de mines, ceux-ci s'enflammèrent violemment et une grande flamme rouge jaillit, également, d'un navire anti-avions à la suite d'une explosion à l'avant du bateau.

#### LOUIS DE MARVAL

PRIX DE VIRTUOSITÉ 1940  
Professeur au Conservatoire de Neuchâtel  
**LEÇONS DE PIANO**

tous degrés  
Amateurs et professionnels  
Pour inscriptions et conditions, s'adresser :  
**Faubourg de l'Hôpital 64**  
Tél. 5 30 89  
ou au Conservatoire

#### LA SITUATION DE LA BANQUE NATIONALE

Au 23 septembre 1941, l'encaisse-or s'élevait à 2300,3 millions en augmentation de 38,2 millions, tandis que les devises ont reculé de 52,8 millions et s'établissent à 1222,5 millions. Ces modifications sont dues à un échange de devises contre de l'or. Les crédits consentis par la Banque à l'économie privée n'ont pas subi de modifications importantes. Les effets sur la Suisse s'élevaient à 74,1 millions, les effets de la caisse de prêts à 17,5 millions et les effets de nantissement à 19,4 millions. En revanche, les réscriptions ont augmenté de 19 millions à la suite de nouvelles remises de la Confédération et s'élevaient à 34,3 millions.

Pendant la troisième semaine de septembre, la circulation des billets s'est accrue de 2,2 millions et s'établit à 2067,7 millions, tandis que les engagements à vue passent à 1552,4 millions en augmentation de 6,8 millions.

Motor Columbus  
Le solde de l'actif de la « Motor-Columbus S.A. », au 30 juin 1941, s'élevait à 3,998,156 fr. (année précédente 3 millions 763,505 fr.). On propose un dividende de 4 %, comme l'an dernier.

#### BOURSE DE NEW-YORK

24 sept., 25 sept.  
Allied Chemical and Dye 160,37 160, —  
American Can 85, — 85, —  
American Smelting 43, — 42, —  
American Tel and Teleg 155, — 154,25  
American Tobacco «B» 71,25 70,50  
Bethlehem Steel 67,25 67, —  
Chrysler Corporation 58,50 58,37  
Consolidated Edison 16,75 16,62  
Du Pont de Nemours 154,75 152, —  
Electric Bond and Share 2,12 2,12  
General Motors 41,12 40,87  
International Nickel 29,12 28,75  
New-York Central 11,75 11,62  
United Aircraft 39,12 38,37  
United States Steel 56,50 55,50  
Cours communiqués par le Crédit Suisse

#### Cours des métaux à Londres et à New-York

(Clôture) 24 25  
Londres, Etain 255,88 256,12  
— Or 168, — 168, —  
— Argent 23,50 23,50  
New-York: Cuivre 11,75 11,75  
— Plomb 5,85 5,85  
— Zinc 7,25 7,25

#### BOURSE DE LAUSANNE

ACTIONS 25 sept., 26 sept.  
Bque cant. vaudoise 665, — 670, —  
Crédit foncier vaudois 665, — 670, —  
Câbles de Cossonay 1835, — d 1870, —  
Chaux et ciment S. R. 525, — 505, — d  
La Suisse, sté d'assur. 3425, — 3425, — d  
Sté Romande d'Elect. 462,50 462,50  
Canton Fribourg 1902 14,25 d 14,35  
Comm. Fribourg 1887 90, — d 91, —  
(Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise.)

#### BOURSE DE NEUCHÂTEL

ACTIONS 25 sept., 26 sept.  
Banque nationale 650, — d 650, — d  
Crédit suisse 532, — d 532, — d  
Crédit foncier neuchât. 540, — d 540, — d  
Sté de banque suisse 467, — d 470, — d  
La Neuchâteloise 440, — d 440, — d  
Câble élect. Cortalloid 3160, — d 3160, — d  
Ed. Dubled et Cie 445, — d 440, — d  
Ciment Portland 850, — d 855, — d  
Tramways Neuch. ord. 300, — d 300, — d  
Aramay 300, — d 300, — d  
Imm. Sandoz - Travers 150, — d 150, — d  
Salle des concerts 250, — d 250, — d  
Klaus 90, — d 90, — d  
Etablissement Ferrenoud 333, — d 333, — d  
Zénith S. A. ord. 120, — d 120, — d  
J. Klaus 4 1/2 131, — d 115, — d  
OBLIGATIONS

Etat Neuchât. 3 1/2 1902 101,25 d 101,25 d  
Etat Neuchât. 4 1/2 1930 102, — d 102, — d  
Etat Neuchât. 4 1/2 1931 101,25 d 101,25 d  
Etat Neuchât. 4 1/2 1932 102,25 o 102,25 o  
Etat Neuchât. 2 1/2 1932 95, — 95, —  
Etat Neuchât. 4 1/2 1934 102, — d 102, — d  
Etat Neuchât. 3 1/2 1938 98, — d 98, — d  
Ville Neuchât. 3 1/2 1888 100,50 d 100,50 d  
Ville Neuchât. 4 1/2 1931 101,50 d 101,50 d  
Ville Neuchât. 4 1/2 1931 101,50 d 101,50 d  
Ville Neuchât. 3 1/2 1931 100,50 d 100,50 d  
Ville Neuchât. 3 1/2 1937 99, — 99, — d  
Ville Neuchât. 3 1/2 1941 101,25 d 101,25 d  
Chr-de-Fonds 3 1/2 1931 80, — d 80, — d  
Locle 4 1/2 1899 67, — d 67, — d  
Locle 4 1/2 1930 67, — d 67, — d  
Saint-Blaise 4 1/2 1930 100, — d 100, — d  
Crédit F. N. 3 1/2 1938 100,50 d 100,50 d  
Tram. de N. 4 1/2 1938 100, — d 100, — d  
J. Klaus 4 1/2 1931 100, — d 100, — d  
E. Perrenoud 4 1/2 1937 98, — o 98, — o  
Suchard 4 1/2 1930 101, — d 101, — d  
Zénith 5 1/2 1930 100,50 d 100,50 d  
Taux d'escompte Banque nationale 1 1/2

#### BOURSE DE GENEVE

OBLIGATIONS 25 sept., 26 sept.  
3 1/2 C.F. diff. 1903 100,50 100,40  
3 1/2 C.F. ord. 1938 97,30 97,15  
3 1/2 C.F. ord. 1930 101,65 101,65  
3 1/2 Défense nat. 1938 102,90 102,75  
3 1/2 4 Déf. nat. 1940 105, — 104,90  
3 1/2 Jura-Simpl. 1894 103,45 103,35  
3 1/2 Goth. 1895 Ire h. 102,60 102,60

#### BOURSE DE ZURICH

OBLIGATIONS 25 sept., 26 sept.  
3 1/2 C.F. diff. 1903 100,50 100,40  
3 1/2 C.F. ord. 1938 97,30 97,15  
3 1/2 Défense nat. 1938 102,90 102,75  
3 1/2 4 Déf. nat. 1940 105, — 104,90  
3 1/2 Jura-Simpl. 1894 103,45 103,35  
3 1/2 Goth. 1895 Ire h. 102,60 102,60

#### BOURSE DE BALE

ACTIONS 25 sept., 26 sept.  
Banque commerc Bâle 370, — 370, —  
Sté de banque suisse 470, — 465, —  
Sté suis. p. l'Ind. élec. 395, — 380, —  
Sté p. l'Indust. chim. 625, — 612, —  
Chimiques Sandoz 8000, — d 8000, —  
Schappe de Bâle 840, — d 850, —

#### Encore de beaux tissus anglais

A PRIX AVANTAGEUX grâce à mon grand stock

**BARRET TAILLEUR** dames & messieurs  
Rue du Môle 3 - NEUCHÂTEL - Tél. 5 18 86  
N. B. — Les commandes peuvent être notées pour livraison ultérieure

# LA VIE NATIONALE

## Fin de semaine au Conseil national

(Suite de la première page)

Le fait de livrer des machines est-il contraire aux principes de la neutralité, parce que ces machines pourraient servir à la fabrication du matériel de guerre ? Nullement, déclare M. Rais. Au début de la guerre, le Conseil fédéral a fixé des conditions bien précises pour la livraison de matériel, sans aucune distinction entre les belligérants. Et, de fait, jusqu'en juin 1940, notre pays a exporté bien des fournitures à destination des pays en lutte contre l'Allemagne. S'il ne le peut plus maintenant, c'est que les troupes de l'Axe contrôlent tous les territoires entourant la Suisse.

On s'est étonné aussi de l'importance des avances accordées aux exportateurs suisses, avances qui peuvent s'élever à 800 millions pour deux ans. Ce sont de grosses sommes, assurément, mais elles doivent faciliter le commerce non seulement avec l'Allemagne, mais avec le pays occupé. Une telle politique contribuera à conserver nos marchés européens.

M. Rais estime enfin qu'il faut couper court aux rumeurs selon lesquelles la Suisse aurait accepté des conditions incompatibles avec son indépendance économique et politique, en particulier qu'elle aurait dû envoyer des ouvriers pour travailler dans les mines. Cette affirmation est fautive.

La Suisse, a déclaré l'orateur a trouvé en Allemagne un interlocuteur qui a fait preuve de compréhension. Nos négociateurs ont été à la hauteur de la situation et ils ont toujours traité et négocié comme les représentants d'un pays libre, sans rien sacrifier des intérêts vitaux.

Faisant allusion aux difficultés récemment survenues avec la Grande-Bretagne, M. Rais a exprimé l'espoir que les négociations entamées parviendront à les apaiser et que l'Angleterre ne montrera pas à la plus ancienne démocratie du monde moins de compréhension que l'Allemagne.

Le débat s'ouvrira lundi soir. Il ne manquera probablement pas d'animation.

#### Un impôt sur les stocks existant chez les commerçants de détail

BERNE, 26. — Le Conseil fédéral, dans sa séance de vendredi, a complété son arrêté du 29 juillet 1941, instituant un impôt sur le chiffre d'affaires, en établissant un impôt sur les stocks existants le 1er octobre 1941 chez les commerçants et fabricants de marchandises qui ne se sont pas fait inscrire avant le 1er octobre 1941 en qualité de grossistes. Sont exempts d'impôt les stocks de marchandises dont la livraison est franchie d'impôt en vertu de l'arrêté du 29 juillet 1941 (céréales, pain, lait frais, etc.) et les autres stocks de marchandises dont le prix de revient total n'excède pas 30,000 fr. L'impôt est perçu au taux de 2,5 ou 3 %, selon qu'il s'agit de denrées alimentaires, savons et poudres à lessive ou d'autres marchandises. Il se calcule sur le prix de revient du stock imposable diminué de 20 %, mais au moins de 30,000 fr.

Les entreprises assujetties à l'impôt doivent déclarer leurs stocks de marchandises imposables à l'administration fédérale des contributions jusqu'au 15 novembre 1941. Lorsque la détermination exacte est particulièrement malaisée, on peut admettre, à certaines conditions, une évaluation globale approximative. L'impôt doit être payé en six acomptes mensuels égaux dans la période entre le 15 décembre 1941 et le 15 mai 1942. Si tous les acomptes sont payés jusqu'au 15 décembre 1941, il est accordé un escompte de 1 % sur le montant total de l'impôt. Lorsque des circonstances spéciales peuvent être accordées.

La nouvelle mesure fiscale prise par le Conseil fédéral se justifie par le fait que de nombreuses entreprises du commerce de détail, dont les livraisons ne sont pas soumises à l'impôt sur le chiffre d'affaires, ont constitué ces derniers temps, selon leurs moyens, des stocks de marchandises pour éviter les effets de l'impôt sur le chiffre d'affaires relativement à ces stocks. Il ne s'ensuivrait pas seulement un préjudice considérable pour le rendement de l'impôt sur le chiffre d'affaires, mais encore de notables différences dans la concurrence entre les grandes entreprises du commerce de détail, dont les capacités financières sont plus grandes, d'une part, et d'autre part, les grossistes détaillants et petites entreprises du commerce de détail, dont les capitaux sont minimes et qui n'ont pas pu, faute des moyens suffisants, constituer de stocks considérables. Le nouvel arrêté du Conseil fédéral établit ainsi une charge fiscale uniforme sur toutes les livraisons effectuées après le 1er octobre 1941.

#### AVIS TARDIFS



sûre de soi au milieu de son entourage, même pendant les jours critiques grâce à l'hygiène moderne FLAWA.

**Cella bleue**

soluble, couche extra-forte d'ouate de cellulose, d'ou grande capacité d'absorption. Enveloppe tricotée crêpée, n'écorchent jamais. 10 pièces Fr. 1.80.

**Cella orange**

soluble, même type: ouate de cellulose et réseau tricoté. La serviette économique pour les règles légères et pour adolescentes. 10 pièces Fr. 1.25.

**Mensa**

extra-douce grâce à son coussinet de coton hydrophile, recommandée pour épidermes particulièrement délicats. Se détruit par le feu ou au W. C. 10 pièces Fr. 2.-

**Mensa touriste**

extra-douce avec coussinet également d'ouate de pansement. Pressée sous volume minimum, pas plus grosse qu'une boîte d'allumettes, elle gonfle et se dilate entièrement à l'usage. La serviette idéale pour le voyage. 5 pièces Fr. 1.55.

Toute femme ou jeune fille, soucieuse d'une hygiène parfaite, devrait faire l'essai du cosmétique mensuel C.O.S. Celles qui ont essayé sur la serviette et cela suffit pour neutraliser toute odeur et pour éviter les irritations de la peau et les crampes. Cos assure bien-être et fraîcheur. Flacon-compte-gouttes Fr. 1.50.

Produits de première qualité des



Fabriques suisses d'objets de pansement S. A. Flawil

**Mlle Andrée Otz**

CANTATRICE  
Rue Louis-Favre 2 Téléphone 5 14 32  
a repris ses leçons

**Pourquoi attendre**

la première ride pour commencer à prendre soin de votre beauté? Plus de rides précoces, plus de vieillesse prématurée grâce à la méthode du Dr N. G. Payot, Paris. Mlle SIMONE TSCHUDIN, diplômée, Beaux-Arts 12, Neuchâtel, téléphone 5 11 46, reçoit sur rendez-vous.

**DÉTAILLANTS**

PATRONS ET EMPLOYÉS

MERCREDI 1er octobre 1941 à 20 h. 15, à la Brasserie Strauss, premier étage

**Séance d'information**

concernant l'organisation à Neuchâtel des

**Cours de préparation aux examens**

professionnels supérieurs dans le commerce de détail

Invitation pressante à tous les intéressés



DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 1941

A l'occasion du REGROTZON à PORTALBAN

circulera la course de dédoublement suivante:

Portalban . . . . . dép. 22.30

Neuchâtel . . . . . arr. 22.55

LA DIRECTION.

**A VENDRE**

Charrettes de différentes grandeurs, civières de maçon, un béro de carrière, un tombereau à quatre roues, un petit tombereau non ferré pour jardinier, un léchoir pour chevaux, une forte échelle de 10 m. 50, révisée d'occasion, petit portail chêne de jardin, ainsi que deux tonneaux contenant 105 et 115 litres. S'adresser à Christian von Allmen, charbon, Corcelles.

**très luxueux**

Pour un mobilier même pour un décor spécial... je vous ai prouvé, par mon exposition au comptoir, de ce que j'étais capable de fournir. En magasin: très grand choix de ces mobiliers luxueux... et surtout... toujours à des prix reconnus très bas. Meubles G. MEYER faubourg de l'Hôpital 11 Neuchâtel

**Meubles EVARD**

AU BUCHERON  
Ecluse 20 - Neuchâtel  
Téléphone 5 26 33  
Visitez, sans engagement, nos magasins, vous y trouverez: CHOIX - QUALITÉ BAS PRIX

**Agriculteurs**

Semences sélectionnées orge, seigle, froment 245, 268, nouvelle station de triage Marin (gare), géant Chr. Dolder, Montmirail. Tél. 7 53 76.

**Fourneaux**

toutes grandeurs, Parcs 78. Réparations. Jährmann, pöblier. Tél. 5 40 71.

**pressoir**

de huit gerles, un VASE de 1000 l. et un de 880 litres. Le tout en très bon état, à prix très avantageux. S'adresser à Mme veuve Lina Béguin, collègue de Gorgier.

**CHAISES**

**FAUTEUILS**

**DIVANS**

**MEUBLES EVARD**

**Au Bucheron**

Ecluse 20 - Tél. 5 26 33

**COURS DE DANSE POUR DÉBUTANTS**

Inscriptions chez Ch. Moretti, Cernier tous les soirs, de 18 heures à 20 heures, du 24 septembre au 14 octobre

**M. ADOLPHE VEUVE**

PROFESSEUR DE PIANO

à repris ses leçons, le samedi, à Neuchâtel

Prix: 5 fr. l'heure. — Pour inscriptions, on est prié d'écrire: 4, AVENUE DU LEMAN, LAUSANNE

**Pour fils d'agriculteurs!**

**Les cours d'hiver à l'Ecole cantonale d'agriculture de CERNIER**

ont pour but de donner, pendant la mauvaise saison, une utile instruction professionnelle et générale:  
a) Enseignement agricole comprenant toutes les branches de l'agriculture.  
b) Travaux manuels: Cours libres de vannerie, charonnage, menuiserie, sellerie et réparations de machines agricoles, pour les élèves suivant les cours agricoles mentionnés sous lettre a).  
Ouverture des cours: Début se novembre. Clôture: Fin mars.  
Inscriptions: A adresser jusqu'au 25 octobre, à la Direction de l'école, à Cernier, qui donne tous les renseignements nécessaires.  
Prospectus-programme à disposition.  
Des bourses peuvent être accordées aux jeunes gens qui présentent une demande motivée.  
LA DIRECTION DE L'EGOLE.



Observez une fois la somme de travail que vous pouvez faire avec un tout petit peu de Vim - vous comprendrez alors en quoi consiste la véritable économie. Remarque aussi combien moins de peine il vous coûte pour venir à bout de n'importe quelle saleté - si graisseuse soit-elle - et pour que tout reluisse de propreté. Et constatez encore combien Vim nettoie soigneusement! Vim vous épargne travail et peine, et ménage vos ustensiles.

Pour le lavage des mains - économise du savon



**LEÇONS**

Demoiselle donnerait leçons de sténo-dactylographie, calligraphie, comptabilité en partie double et américaine. Se rendrait à domicile. Prix modérés. S'adresser pension Juvet, avenue du 1er-Mars 20.

Suisse rapatrié, ancien étudiant de Freising, Giessen et de Berlin, donnerait des

**COURS PRIVES**

de correspondance, grammaire et littérature en langue allemande. Conditions avantageuses. — Adresser offres écrites à M. R. DuPasquier, Beaux-Arts 14, Neuchâtel.

**Société Suisse pour Valeurs de Métaux BALE**

Les porteurs d'obligations de nos deux emprunts par obligations, à savoir:

**Emprunt 5 % du 15 mars 1929 de Fr. 7,000,000 à l'origine**  
(dont Fr. 6,340,000 sont encore actuellement en circulation)

**Emprunt 5 % du 26 septembre 1929 de Fr. 18,000,000 à l'origine**  
(dont Fr. 16,160,000 sont encore actuellement en circulation)

sont invités, en vertu de l'ordonnance du Conseil fédéral du 20 février 1918 sur la communauté des créanciers dans les emprunts par obligations, complétée par les ordonnances des 25 avril 1919, 20 septembre 1920 et 28 décembre 1920, à assister à une

**Assemblée des obligataires**

qui aura lieu le jeudi 30 octobre 1941, à 14 h. 30, dans la grande salle des séances du Kaufmännischer Verein, Aeschengraben 15, Bâle, en vue de voter sur les questions suivantes:

**ORDRE DU JOUR:**

- I. Election du président de l'assemblée et des scrutateurs;
- II. Approbation du rapport du Conseil d'administration sur la situation de la Société et présentation du bilan au 31 juillet 1941;
- III. Approbation du rapport du représentant élu à l'assemblée des obligataires du 25 septembre 1936 pour les deux emprunts;
- IV. Décision à prendre sur les modifications suivantes des conditions des emprunts:
  - 1) Remboursement de Fr. 250.— sur chacune des obligations de Fr. 1000 nom. des deux emprunts (art. 16, chiffre 7, de l'ordonnance du Conseil fédéral);
  - 2) Transformation de Fr. 250.— de chacune des obligations de Fr. 1000 nom. des deux emprunts en une action privilégiée d'une valeur nominale de Fr. 250.—; en même temps, une créance de la Société de Banque Suisse, BALE, de Fr. 3,300,000 serait transformée en 13,200 actions privilégiées d'une valeur nominale de Fr. 250.— chacune et le capital-actions de la Société serait réduit de Fr. 25,000,000 à Fr. 2,500,000 (art. 16, chiffre 10, de l'ordonnance du Conseil fédéral);

Le capital-actions se composerait ainsi de:  
35,700 actions privilégiées de Fr. 250 nom. chacune = Fr. 8,925,000  
50,000 actions ordinaires de Fr. 50 nom. chacune = " 2,500,000  
soit ensemble Fr. 11,425,000

- 3) Prolongation jusqu'au 31 juillet 1951 du solde de Fr. 500.— de chacune des obligations de Fr. 1000 nom. des deux emprunts, contre remise d'une nouvelle obligation de Fr. 500 nom., avec droit pour la Société d'en effectuer le remboursement en totalité ou en partie à une date plus rapprochée (art. 16, chiffre 6 de l'ordonnance du Conseil fédéral);
- 4) Réduction à 4% du taux d'intérêt sur les deux emprunts en établissant pour les deux emprunts les mêmes échéances d'intérêts qui seront les 31 janvier et 31 juillet. En vue de placer les obligataires des deux emprunts sur un pied d'égalité, les intérêts du 1er avril au 15 juin 1941 sur l'emprunt de Fr. 7,000,000 seront payés au même taux que jusqu'à présent de 5% sur le capital entier et les intérêts du 16 juin au 31 juillet 1941 sur les deux emprunts seront réglés au taux abaissé à 4% sur le capital réduit de 50%, ces paiements d'intérêts étant effectués en même temps que le premier coupon venant à échéance le 31 janvier 1942 sur les nouvelles obligations (art. 16, chiffres 2 et 4 de l'ordonnance du Conseil fédéral).
- V. Election d'un représentant ou confirmation du représentant élu à l'assemblée des obligataires du 25 septembre 1936 pour les deux emprunts et désignation de ses pouvoirs.

Conformément à l'art. 16 bis de l'ordonnance du Conseil fédéral, la validité de chacune des mesures proposées sous chiffre IV de l'ordre du jour dépendra de l'acceptation par les deux communautés de créanciers des autres mesures indiquées sous le même chiffre. Reste également réservée l'acceptation par l'assemblée générale extraordinaire de nos actionnaires.

Des détails seront encore communiqués aux obligataires par une circulaire. Tout obligataire désirant prendre part personnellement à l'assemblée peut se procurer pour chacun de ces emprunts auprès des banques suivantes:

Société de Banque Suisse, à Bâle, Zurich, Saint-Gall, Genève, Lausanne, la Chaux-de-Fonds, Schaffhouse, Neuchâtel, et chez ses autres succursales en Suisse,

MM. Ehinger & Cie., à Bâle,

MM. Zahn & Cie., à Bâle,

MM. H. Sturzenegger & Cie., à Bâle,

jusqu'au 27 octobre 1941 au plus tard et moyennant légitimation suffisante, des cartes d'admission spéciales comportant droit de vote.

Quant aux porteurs qui veulent se faire représenter à l'assemblée, ils sont priés de donner à temps pleins pouvoirs à un tiers. A cet effet, il leur suffira de remettre la carte d'admission à ce tiers, après avoir signé la procuration imprimée au verso.

Chaque montant nominal de Fr. 1000 donne droit à une voix. Les banques précitées sont aussi prêtes à assurer la représentation des obligataires ne désirant pas assister personnellement à l'assemblée, moyennant une procuration leur permettant de voter dans le sens des propositions du Conseil d'administration. Les formulaires de procuration peuvent être obtenus auprès des banques susmentionnées. La Société Suisse pour Valeurs de Métaux ne peut pas, en vertu des dispositions légales en vigueur, assumer elle-même la représentation d'obligataires.

Etant donné que, selon les art. 16 et 16 bis de la susdite ordonnance du Conseil fédéral, les propositions sous chiffre IV de l'ordre du jour ne peuvent être considérées comme acceptées que si elles sont approuvées par les représentants d'au moins 2/3 du capital en circulation des deux communautés de créanciers, il est dans l'intérêt des obligataires d'exercer leur droit de vote à l'assemblée des créanciers du 30 octobre 1941 ou de s'y faire représenter. Nous les prions donc instamment de faire les demandes nécessaires jusqu'au 27 octobre 1941.

BALE, le 25 septembre 1941.  
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ SUISSE POUR VALEURS DE MÉTAUX.

Téléphone 3 33 25

**Dr. Rob. Weiner**

**Dr. Raebers**

**Handelschule**

Zürich-Neu-Seidenhof-Uraniastr.-Gerberg. 5

**COURS SPÉCIAUX D'ALLEMAND**

14-20 leçons par semaine.

Toutes les langues étrangères, toutes les sciences commerciales (diplôme). Pensions de familles recommandées pour étudiants externes. Références à disposition. Prospectus.

**Avis de tir**

Le commandant de la place d'aviation de Payerne porte à la connaissance des pêcheurs et riverains du lac de Neuchâtel que des tirs à la mitrailleuse et au canon, ainsi que des lancements de bombes, sur cibles amarrées et sur cibles remorquées par avion, auront lieu à proximité de la rive, près de FOREL:

du 15. 7. 41 jusqu'à nouvel avis:

du lundi au samedi de 0900 à 1100 dans la «Petite Zone»  
du lundi au samedi de 1100 à 1700 dans la «Grande Zone»

**Zones dangereuses:** Le Commandant de la place d'aviation interdit au public l'accès des zones ci-contre, vu le danger de mort qu'il y a de s'en approcher pendant les tirs:

«PETITE ZONE» (zone rouge), de 0800 à 1100:  
2 km. de la rive de Forel, dans la zone comprise entre Estavayer - Chez-le-Bart - Bellerive (près Cortallod) - Chevroux.

«GRANDE ZONE» (zone hachurée), de 1100 à 1700:  
5 km. de la rive de Forel, dans la zone ci-dessus.

Les tirs ne seront en aucun cas interrompus et le soussigné décline toutes responsabilités pour les accidents provoqués par suite d'observation de cet avis affiché dans les ports environnants, ainsi qu'aux extrémités des mûles de la Broye et de la Thièle. Par contre les contrevenants seront dénoncés et sévèrement punis.

**Interdiction:** IL EST STRICTEMENT INTERDIT, SOUS PEINE DE POURSUITES PÉNALES, DE RESTER OU DE PÉNÉTRER DANS LA ZONE DANGEREUSE ainsi que de ramasser ou de s'approprier des bombes non éclatées ou des éclats de projectiles.

Tout projectile d'exercice ou de guerre, ayant été tiré, présente, puisqu'il est armé, un réel danger pour celui qui le manipule.

Il suffit que le mécanisme de la fusée, qui n'a pas fonctionné au moment opportun, se déclenche par le déplacement du projectile pour que ce dernier éclate, même après un séjour prolongé dans l'eau.

Toute personne ayant vu un projectile non éclaté est tenue d'en aviser immédiatement la place d'aviation militaire de Payerne (tél. 6 24 41), laquelle prendra toute mesure utile pour le faire détruire par le personnel militaire spécialement instruit à cet effet.

**Signaux:** Avant le commencement des tirs, un avion survolera la zone dangereuse à environ 500 m. d'altitude; les bateaux se trouvant encore dans cette zone doivent immédiatement la quitter.

Les signaux hissés au mât près de Forel indiquent que: des tirs auront lieu le lendemain: Fanion aux couleurs fédérales; des tirs ont lieu: Boule jaune.

Payerne, le 15 juillet 1941.

PLACE D'AVIATION DE PAYERNE.  
Le commandant.

LA SÉRIE NOIRE EN SUISSE

La catastrophe de Chillon a fait six victimes

Sur les lieux du drame où tout est bouleversé et ravagé

Des détails sur les circonstances de l'explosion

On a pu identifier les six victimes dont les corps ont été retrouvés sous les décombres après la catastrophe de Chillon-Veytaux. Ce sont : 1. Le mécanicien Gustave Opplinger, né en 1897, de Lausanne, père de deux enfants ; 2. Le chef de train Fernand Plancherel, né en 1891, de Saint-Maurice, père de deux enfants ; 3. Mme Martha Schoch, née en 1868, de Saint-Gall ; 4. Mlle Lina Geiger, née en 1871, de Saint-Gall. Ces deux dames étaient en excursion dans la région. C'est après avoir visité le château de Chillon qu'elles ont été tuées, non loin de l'édifice ; 5. Le soldat Hermann Depallens, né en 1909, marié, père d'une fillette de dix ans, au civil chauffeur ; 6. M. Jean Suter, né en 1881, de Vevey, retraité C. F. F. Ce dernier était descendu du train de voyageurs qui passa sur les lieux du sinistre quarante secondes avant l'explosion. Il était descendu à la station de Veytaux, était monté l'escalier qui relie la gare à la route cantonale et se trouvait sur le trottoir lors de la catastrophe. Il fut tué au moment où il se rendait chez sa sœur, à Grandchamp.

Hier matin, de nombreuses personnalités vinrent sur les lieux dès 9 h., en particulier le général Guisan, qui fut accueilli par M. R.-M. Alblas, syndic de Veytaux, le colonel commandant de corps Borel, le colonel divisionnaire Petitpierre, le colonel brigadier Schwarz, le colonel Monod, de Lausanne, le lieutenant-colonel Carry, grand-juge de la justice militaire.

Sur les lieux de la catastrophe

Notre correspondant de Lausanne nous donne les détails suivants : Dès les premières heures de la matinée de vendredi, une foule sans cesse croissante n'a cessé d'affluer à proximité des lieux de l'explosion. Mais un service d'ordre rigoureux maintient les curieux à bonne distance. L'endroit où s'est produite la catastrophe présente un aspect désolant. Sur la voie ferrée, le train de marchandises (fruits et charbon) est en partie enseveli sous l'avalanche de pierres qui s'est abattue sur lui. La plupart des wagons se sont télescopés ; plusieurs sont complètement détruits. Leurs restes — amas de ferrailles — gisent pêle-mêle sur la voie ferrée. Celle-ci a été arrachée sur une certaine distance. Au-dessus de la station de Veytaux, la route cantonale paraît avoir subi un bombardement terrifiant. Elle a été arrachée sur une centaine de mètres. Des blocs de rochers énormes la jonchent. Des rails des tramways ont été retrouvés au bord du lac. D'autres masses rocheuses ont été projetées dans un vaste périmètre. En outre, une quantité incalculable de débris de toutes sortes et de toutes dimensions se sont abattus dans les environs. Ces projectiles ont blessés légèrement quelques personnes, alors que celles-ci se trouvaient soit dans leur jardin, soit à une fenêtre. Elles ont été évacuées sur l'hôpital de Montreux. Menés par 400 hommes, les travaux de déblaiement sont activement poussés. En attendant que le trafic reprenne, les bateaux continuent d'assurer le service de transbordement. La ville de Montreux qui avait été plongée dans les ténèbres toute la soirée et la nuit de jeudi a de nouveau la lumière dans quelques secteurs.

Encore des détails

D'autre part la « Feuille d'avis de Lausanne » donne les renseignements suivants : A l'est et à l'ouest de la gare de Veytaux se trouvent, haletantes, les machines à vapeur qui, aussi rapidement que possible, déblayeront et transporteront les débris de ce qui fut des wagons, des rails et une locomotrice. Pendant toute la nuit, les bateaux de la Société de navigation, tous feux allumés — ce qui est un spectacle assez anormal — ont transporté les voyageurs de la ligne du Simplon, de Montreux à Villeneuve et de Villeneuve à Montreux. Tout au long de la route, des camions lourdement chargés attendent de pouvoir être détournés sans être contraints à un trop long parcours. On sait combien les carburants sont rares. On s'organise très rapidement pour faire face à cette situation nouvelle. Au marché de Montreux, vendredi matin, rares sont ceux de la plaine qui ont pu venir. Ils ne pouvaient embarquer leur cargaison sur les bateaux et il aurait fallu faire un détour trop long.

Communications coupées

Les secours furent très rapidement organisés par les soldats de garde à Chillon et une compagnie de soldats vaudois en manœuvre dans la région. Plusieurs médecins se trouvèrent sur les lieux peu après l'explosion, ainsi que les sapeurs-pompiers de Veytaux. Le téléphone a été coupé avec tout le Valais ; dans la nuit même on a procédé à la pose de câbles provisoires le long des rochers. Cette pose a été faite par une équipe des téléphones et avec le concours de l'armée, de sorte que, dans le courant de la nuit, les communications ont pu être rétablies. Dès 20 heures, un service de transbordement fut établi par bateaux de Villeneuve à Ouchy. Certains voyageurs louèrent même au début de la soirée des canots et gagnèrent les quais de Veytaux. Deux bateaux de la C. G. N. effectuèrent des transbordements jusqu'à près minuit. Le bateau « Rich I », du service des douanes, coopéra à ces opérations. Enfin trois autocars alpins des P.T.T., arrivés de Berne vers minuit, furent affectés au service de transbordement de la gare de Veytaux au débarcadère. Deux câbles de 4000 volts ayant été coupés, la ville de Montreux fut privée de lumière. L'explosion a été à ce point violente que la voie a été projetée en l'air et s'est dressée comme une gigantesque échelle contre les éboulis de rochers. D'autre part, les douze wagons du train de marchandises No 515 Brique-Lausanne, qui comptait une cinquantaine de voitures, sont dans un état lamentable. Notons que la catastrophe eût pu prendre des proportions encore plus vastes. Le train de marchandises broyé était précédé de fort peu par le train de voyageurs No 1430 Brique-Lausanne qui passe à 16 h. 30 en gare de Veytaux. Le dernier wagon de ce convoi, a dit un témoin, fut quasiment soulevé par la déflagration, mais il n'y eut, à cette voiture, ni victimes, ni dégâts. Il s'en est fallu de quarante secondes !

Dans les débris du train

L'explosion creusa une tranchée d'environ 30 mètres de long et de 3 ou 4 mètres de profondeur, dans les voies du chemin de fer. C'est là que le train de marchandises est tombé. La locomotive vint s'embourner dans ce creux et les wagons montèrent les uns sur les autres, de telle façon qu'il était vendredi matin, devant cette ferraille tourmentée, bien difficile de dire combien exactement de wagons se trouvent ainsi démolis. Les roues sont détachées. Une voie dressée vers le ciel s'élève au-dessus de ce monceau de bois et de fer ; un wagon éventré a laissé échapper sur le sol des oignons, des pommes et les marchandises les plus diverses. C'est de cette locomotrice, méconnaissable sous la poussière, que l'on a retiré le mécanicien, coincé par l'avant éventré de la locomotive et le poids de celle-ci. Il s'échappa encore un curieux ronronnement. Ce sont les accumulateurs qui se vident et comme on ne peut approcher encore du lieu du sinistre, il n'a pas été possible de les interrompre. C'est également sous cette première masse que l'on cherche actuellement, avec des barres à mines, en écartant les planches et les ferrailles, le corps du chef de train, qui est encore enseveli sous les wagons détruits. Ce n'est pas une petite entreprise et il faut à la fois du courage et du doigté pour écarter les débris et entreprendre des recherches.

Y a-t-il d'autres victimes ?

On a vu deux enfants qui s'amusaient près du lieu de l'éboulement et qui auraient disparu. D'autre part, on ne sait, comme il arrive parfois dans certains trains de marchandises, si d'autres employés des C.F.F. n'ont pas utilisé ce train pour rejoindre leur domicile et ne se trouvent pas parmi les décombres. Peut-être y a-t-il également d'autres personnes qui, traversant la route, ont été ensevelies sous les décombres de l'explosion ? Il faudra attendre le dégagement de la route et des voies pour être fixé définitivement.

Observations météorologiques

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL 25 septembre

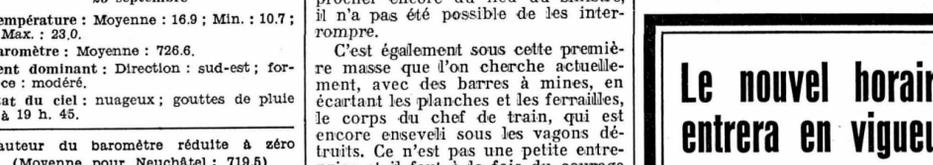
Température : Moyenne : 16.9 ; Min. : 10.7 ; Max. : 23.0.

Baromètre : Moyenne : 726.6.

Vent dominant : Direction : sud-est ; force : modéré.

Etat du ciel : nuageux ; gouttes de pluie à 19 h. 45.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel : 719.5)



Niveau du lac, 25 septembre, à 7 h. : 429.67

Niveau du lac, 26 septembre, à 7 h. : 429.67

Chronique régionale

La culture du soja dans la région

Nous exposons depuis hier, dans les vitrines de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », quelques plantes de soja parfaitement venues dans une jeune vigne d'Auvornier.

A ce propos, il nous paraît intéressant de reproduire ici l'opinion de M. Kellerhals, directeur de la colonie pénitentiaire de Witzwil, sur cette culture :

« Nous plantons le soja depuis vingt ans avec des résultats très variables ; cette année, la récolte semble devoir être assez bonne, malgré la grêle. Il est, à notre avis, très dangereux d'engager des amateurs à entreprendre cette culture, attendu qu'on ne trouve pas en Suisse, jusqu'à présent, d'huile qui soit à même de tirer l'huile des graines de soja. En outre, nous ne connaissons pas en Suisse de fabrique qui fasse la farine de soja. Aussi longtemps que ces installations manqueront en Suisse, on ne saura pas que faire des graines de soja, sinon de les utiliser chez soi. »

Les travaux de déblaiement se poursuivent

Notre correspondant de Lausanne nous téléphone cette nuit : A l'heure où nous téléphonons, les travaux de déblaiement se poursuivent sans s'arrêter. Pompiers, militaires, travailleurs civils et volontaires se relaient sans relâche. Leur besogne, on l'imagine, est dure et difficile. Ils accomplissent pourtant avec une louable célérité. Cependant, elle est loin d'être terminée.

A l'est et à l'ouest de la station de Veytaux, de lourdes locomotives à vapeur réquisitionnées par les C. F. F. transportent les restes de ce qui fut le train de marchandises : roues, essieux, pavois, tampons, etc.

Sur ce qui était jusqu'à jeudi une superbe route en encoffrement, orque de ingénieurs du département vaudois des travaux publics, les camions font la navette. D'autres attendent dans l'espoir de pouvoir être détournés sans être obligés d'effectuer un trop long trajet.

Vevey a eu également le contre-coup de l'explosion. En effet, les conduites électriques ont été coupées comme elles l'ont été à Montreux. Jeudi et vendredi, la cité de la fête des vigneronnes a été plongée dans les ténèbres. Des usines ont dû suspendre le travail. A 19 heures, vendredi soir, grâce au la-beur fourni par les techniciens, le courant a pu être partiellement rétabli à Montreux ainsi qu'à Vevey.

En pays fribourgeois

Une intéressante installation à Marsens (c) Par suite de la pénurie de fourrages concentrés importés de l'étranger, l'alimentation du bétail en hiver est rendue plus difficile. Pour parer à ce grave inconvénient, on vient de mettre au point un procédé qui consiste à sécher le fourrage vert à l'électricité. D'après ses études sérieuses, cette méthode conserve tous les principes nutritifs de l'herbe.

La direction de l'asile de Marsens, qui possède un gros domaine, vient d'inaugurer un séchoir électrique pour le fourrage. L'herbe passe dans un tambour de treize mètres de long et muni de corps de chauffe d'une puissance de 1100 kw. et dont elle ressort sous forme de fourrage sec. Celui-ci est immédiatement botté. Il peut être conservé ainsi pendant un temps assez long. L'appareil est muni de huit ventilateurs qui permettent de sécher environ 1500 kg. de foin à l'heure. Les essais ont donné entière satisfaction. L'inauguration a eu lieu en présence de M. Corboz, conseiller d'Etat, de M. Bauriswyl, président du gouvernement, de M. Hohl, ingénieur agronome au département fédéral de l'agriculture.

JURA BERNOIS

Gros incendie à Porrentruy

A Porrentruy, vendredi, vers 21 h. 30, un incendie d'une rare violence s'est déclaré dans l'immeuble appartenant à M. Sandrin, menuisier. Le sinistre s'est propagé dans les combles d'un immeuble voisin. Après une heure d'efforts, le feu a été circonscrit. Les dommages sont évalués à environ 100,000 fr. De l'immeuble Sandrin, il ne reste que les murs.

Le rassemblement de jeunesse à Neuchâtel

La cérémonie qui se déroulera sur la place des Halles sera imposante et digne. La place sera barrée pour laisser entrer les participants. La Fanfare militaire jouera « Au drapeau » et tous les drapeaux et bannières se rangeront près de la tribune. Un coup de clairon annoncera l'ouverture de la cérémonie. Après les allocutions de MM. Emmanuel Borel, président de la ville, Ernest Béguin, conseiller d'Etat, et Jean Grize, directeur de l'Ecole de commerce, et la « Marche des Armourens », jouée par la fanfare, M. Thomet, président de la commune de Saint-Blaise, lira la promesse et fera prêter serment à la jeunesse. Une prière de M. Deluz, pasteur, puis le chant de l'hymne national, par tous les participants, termineront la cérémonie officielle.

Si le mauvais temps oblige les participants à se rendre directement au Temple du bas, seuls les jeunes et les invités pourront pénétrer dans le bâtiment. Les jeunes gens des écoles classiques, secondaires et supérieures formeront un groupe de 250 élèves, avec 80 drapeaux suisses et cantonaux.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Un garçonnet se crève un œil en jouant Jeudi soir, alors qu'il jouait aux fléchettes dans le quartier de l'Usine électrique, à la Chaux-de-Fonds, le petit J. B., âgé de 12 ans, s'est crevé un œil. Un médecin examina le malheureux gosse qui fut immédiatement conduit chez un oculiste. Il a fallu l'opérer et extraire l'œil blessé.

Les hôtes de Neuchâtel

En dépit des événements actuels, notre ville a reçu un très grand nombre d'hôtes en 1940 et le total des nuitées dans les hôtels de Neuchâtel s'est élevé notamment à 29,225.

La consommation de l'eau

La quantité d'eau distribuée chaque jour aux particuliers de Neuchâtel s'est élevée, en 1940, à 21,300,000 litres par jour.

Un singulier vol

Une habitante de Peseux a eu la douloureuse surprise de s'apercevoir qu'on avait volé, au cimetière de Beauregard, la pierre tombale qu'elle avait fait placer sur la tombe de sa mère.

VIGNOBLE

Gros sinistre cette nuit à Cornaux

Deux immeubles et un rural atteints par le feu

Notre correspondant de Cornaux nous téléphone :

A 2 h. 30, cette nuit, les pompiers de Cornaux, ainsi que la population, ont été alertés par le tocsin et la cornette du feu. Un sinistre venait de se déclarer dans le rural et la maison d'habitation appartenant à M. Raoul Clotta, situés dans le haut du village. Le feu s'est communiqué en outre à un immeuble comprenant l'appartement de M. Adolphe Probst.

A l'heure où nous téléphonons, le toit du rural s'est effondré, mais les pompiers pensent circonscire le feu, la réserve d'eau étant suffisante. Les causes du sinistre ne sont pas encore connues. Il y avait dans le rural une certaine quantité de fourrage.

CORTAILLOD

Accident de chantier

Un ouvrier fait une chute de douze mètres (c) Un grave accident est survenu sur les chantiers des nouvelles constructions de la fabrique de câbles électriques. Un ouvrier d'une entreprise zuricoise occupé au montage d'une charpente métallique a fait une chute d'une hauteur d'environ douze mètres. Il fut aussitôt transporté à l'hôpital Furtalès. On constata que le malheureux avait une fracture du crâne ainsi que les deux bras cassés.

Enseignement ménager

(c) Dans sa dernière séance, la commission scolaire a décidé d'introduire l'enseignement ménager dans les écoles. Celui-ci sera donné dès le 1er novembre prochain, à titre obligatoire, à toutes les jeunes filles qui fréquentent les deux dernières classes primaires. Il comprendra trois heures de fin d'après-midi par semaine. Cet enseignement sera donné par une des institutrices du village, Mlle Charlotte Vouga, qui possède déjà le brevet spécialement délivré à cet effet. La décision de la commission scolaire de Cortaillod a été prise avec l'autorisation du Conseil d'Etat.

BOUDRY

Brouilles d'automne

(c) S'il est vrai que le critère d'un peuple heureux soit de n'avoir pas d'histoire, Boudry n'a pas, pour le moment, le ciel bleu. Depuis des semaines, rien ne s'est passé qui ait mérité l'honneur d'une mention. Autrefois, à cette époque, la foire des vins jetait sa houle d'animation joyeuse. Mais, cette année encore, le comité d'organisation de la fête foire estimant que les circonstances ne se prêtent point à une telle manifestation. La vigne, partout, est pleine de promesses. Ça et là, cependant, faute d'humidité dans le sol, les feuilles commencent à jaunir et à tomber. Il faudrait de la pluie comme il en faudrait pour les semailles qui sont en terre. Espérons que les troubles dont les périodes d'équinoxe sont coutumières nous apporteront un peu d'eau, satisfaisant ainsi, ce qui est assez rare, agriculteurs et vigneronnes.

Mardi, ce fut le concours du bétail. Les bovins du syndicat Boudry-est furent présentés au jury durant toute la matinée. Une diminution de l'effectif des génisses et bêtes d'élevage a été constatée. Il fut constaté également que, faute de fourrages concentrés, le bétail est en général moins gras que précédemment. Cela ne l'empêche pas d'être du beau bétail dont nos paysans ne veulent être propriétaires de chèvrès ont aussi amené leurs sujets qui furent également excellent impression.

On vit même arriver deux de ces sympathiques animaux — deux belles blanches de Gessenay — très correctement attelées à un minuscule carrosse, qui, de temps à autre, fait la joie des enfants d'alentour. Et, puisque nous parlons d'attelages, signalons le joli rappel du temps passé dont nous pûmes jouir récemment. A l'occasion du mariage du fils d'un agriculteur de la région, on eut recours comme d'habitude aux chars domestiques. Chars abondamment décorés de verdure et de fleurs, chevaux enrubannés, portant aux oreilles des roses en papier, rien ne manquait à la fête, pas même l'accordeoniste qui s'en donnait à cœur joie. Dans la forêt de Bôle, les coups de fusil des recrues faisaient leur tir papillonné. Les salves des noces d'autan. C'était d'un archaïsme charmant et l'on eût pu se croire transporté cinquante ans en arrière, si les bandages en caoutchouc du véhicule nuptial ne nous avaient point rappelés bien vite la triste actualité.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES 23. Josiane-Claudine-Fernande, à Louis-Marie Chamez et à Fernande-Sophie-Louise née Thuillard, à Gressier. 24. Daniel, à André-Charles Bolle et à Constance-Jeanne née Gattolliat, à Neuchâtel. 24. Francis-Jean, à Henri-Louis Richard et à Dora née Rohrbach, à Neuchâtel. PROMESSES DE MARIAGE 24. Jean-Anatole Zbinden et Marie Martenet, à Saint-Léger et à Pully. 25. Josué-Henri Burgat et Alice Perrin, à Montalchez et à Neuchâtel. 26. Wilhelm Vogt et Clara Huber, à Granges (Soleure) et à Frauenfeld. 22. Louis-Edouard Ischer et Elsa-Rosalie Simonet, les deux à Neuchâtel. 23. Hermann Vallon et Marguerite-Milca Levicci, les deux à Neuchâtel. MARIAGES CÉLÈBRES 25. Paul-Henri Delacrétaux et Suzanne-Fernande Beausire, les deux à Neuchâtel. 27. Gustave-Jules Collaud et Agnès Béguin, les deux à Neuchâtel.

Incinerations Corbillards Rue des Poteaux Maison Gilbert fabricant Tél. 518 95

Dors en paix, chère maman, tes souffrances sont finies.

Madame et Monsieur Alfred Gaille-Noyer et leurs enfants ; Monsieur et Madame Jules Noyer, Madame et Monsieur Paul Cornu-Noyer et leurs enfants, Monsieur et Madame Ale Noyer et leurs enfants, Monsieur et Madame Edouard Noyer et leurs enfants, Monsieur et Madame Samuel Noyer, Madame et Monsieur Léon Guinchard-Noyer et leurs enfants, Monsieur et Madame Paul Noyer et leurs enfants, Madame et Monsieur René Noyer-Noyer et leur fils, Madame et Monsieur Edouard Monnier-Noyer et leurs enfants, Monsieur et Madame David Noyer et leur fille, Madame et Monsieur Henri Gattolliat-Noyer et leur fille, Monsieur et Madame Louis Noyer et leurs enfants ; Madame veuve Marie Noyer et ses enfants, à Boudry ; Monsieur et Madame Alfred Noyer et ses enfants, à Bevaix, ainsi que les familles Gutknecht, Foster, Noyer parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente,

Madame veuve Rosa NOYER-GUTKNECHT

que Dieu a reprise à Lui, aujourd'hui, dans sa 75me année, après une longue maladie supportée avec courage et résignation.

Les Prises de Saint-Aubin, le 26 septembre 1941.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que Tu m'as donnés y soient aussi avec moi. Jean XVII, 24.

Dieu est amour.

L'ensevelissement aura lieu lundi 29 septembre 1941. Départ de l'hôpital de la Béroche à 13 h. 30.

Culte à l'hôpital à 13 h. 15.

Je suis le chemin, la vérité et la vie. Voilà le Christ.

Madame et Monsieur Maurice Javet-Spichiger et leurs enfants, à Berne ; Monsieur Robert Spichiger et ses enfants, à Bienne ; Mademoiselle Marthe Spichiger, à Neuchâtel ; Madame S. Spichiger-Rutschmann, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, ainsi que les familles alliées, ont l'immense chagrin de faire part du décès de leur chère et vénérée mère, grand-mère et arrière-grand-mère, belle-sœur, tante et parente,

Madame Olga SPICHIGER née SCHEURER

décédée subitement aujourd'hui, dans sa 87me année.

Neuchâtel, le 26 septembre 1941. (Place d'Armes 6)

Un avis ultérieur indiquera l'heure de l'incinération.

Culte au domicile mortuaire.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'homme regarde les actions, Mais Dieu pèse les intentions.

Madame Edouard Eimann - Leuba, à la Neuveville ; Monsieur Adrien Eimann et ses enfants ; Monsieur et Madame E. Eimann et leur petite Marie-Claude, à la Chaux-de-Fonds ; Monsieur et Madame Georges Eimann et leurs filles ; Mesdemoiselles Georgette et Jacqueline Eimann, à la Chaux-de-Fonds ; Madame J. Jeanneret-Eimann, à Fleurier ; Madame et Monsieur B. U. Briod-Eimann, à Paris ; Mademoiselle Marguerite Eimann et sa fille adoptive, à la Neuveville, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le triste devoir d'annoncer le décès de leur bien-aimé époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, oncle, grand-oncle, cousin et parent,

Monsieur Edouard EIMANN

enlevé à leur affection dans sa 83me année, le 24 septembre 1941.

Jésus s'approcha et fit route avec lui.

L'ensevelissement aura lieu à la Neuveville, samedi 27 septembre, à 13 h. 30.

POMPES FUNEBRES INCINÉRATIONS SEYON 24 - Tél. 5.11.08 Transports funéraires INHUMATIONS L. WASSERFALLEN

Le nouvel horaire entrera en vigueur dans la nuit du 5 au 6 octobre

Il comportera moins de trains que précédemment et la marche de ceux-ci subira de nombreuses modifications

LE RAPIDE sera mis en vente au matin du vendredi 3 octobre

Il sera plus complet encore que pour la saison d'été et contiendra l'adjonction de plusieurs lignes